

REVEL Dialogue



N° 77 - Mai 2008

Prochain numéro

Date limite de dépôt
des articles Lundi 15 sept 2008

Sortie prévue le Vendredi 03 oct 08

Revel Dialogue

Responsable de la Rédaction : Dominique Maillet

Secrétaire de rédaction : Myriam Clemente

Comité de rédaction : Coralie Bourdelain, Mireille Berthuin, Laurence Leroux, Guillaume Capron, Henri Pierre Chapuis, Thierry Mazille.

Pour faciliter la fabrication du journal, merci de taper vos articles sans aucune mise en page ni saut de ligne et de nous le transmettre par e-mail à :

revel-dialogue@revel-belledonne.com

Les personnes n'habitant pas le village mais souhaitant recevoir le Revel Dialogue doivent s'adresser en mairie.

Info Service	2
Le Mot De Maire	3
Resultat Des Elections	4
La Vie Municipal	5
La Vie Municipal	12
Special Budget	18
Cr Des Conseils Municipaux	23
Service Animation Jeunes	26
La Vie Des Associations	28
Ecole	36
La Vie Reveloise	38
L'avis Revelois	43
Petites Annonces	47
Agenda	48

Assistantes Maternelles Agréée

ARNAUD Stéphanie, Les Roussets
BERNARD Barbara, Les Guimets
BERNARD Catherine, Les Jacquets
BERNARD Marie Claude, Charrières Neuves
BERNARD Nicole, les Jacquets
BLACHON Nadine, Les Faures
BCEUF Isabelle Charrières neuves
CALISSI Pierrette, Les Jacquets
COLLADO Fernande, Le Sauzet
DAVID Danièle, Le Mont
DURVILLE Elisabeth, Les Faures
GAYET Francine, Corps d'Uriage
GIROMIN Caroline, Le Sauzet
GIRONA Yolande, Le Mont
GUIBERT Christelle, le Naysord St Jean
MASTROPIETRO Claire, les Guimets
PLANET Evelyne, Les Roussets
PORCEL Katia, le Mont
SECONDINO Annie, Le Mont
STALEY Françoise, Les Izards Corps d'Uriage
VIAL DAVID Laurence, Le Couvat St Jean
VIANNEY LIAUD Simone, Le Mont

Info Service

Secrétariat

Tél. 04.76.89.82.09
Fax : 04.76.89.83.13
mairie@revel-belledonne.com
Ouvert au public :
Lun de 13h30 à 17h00
Mar de 14h00 à 19h00
Vend de 14h00 à 18h00
Sam de 08h30 à 11h30

Service Animations

Tél. : 04.76.89.86.00. En cas
d'absence, laissez votre
message sur le répondeur
service-animation@revel-
belledonne.com

Permanence sociale ccas

Tous les mardis après midi
sur RDV entre 14H00 ET 18H
30

Services Techniques

Tél. 04.76.89.81.24 service-
techniques@revel-
belledonne.com

Vous pouvez les contacter
directement pour tous les
problèmes concernant l'eau,
la voirie, l'urbanisme. Laissez
vos messages sur le
répondeur téléphonique, ils
sont relevés quatre fois par
jour (sauf Week-end).

CCBB

Tel : 04 76 89 84 19
Fax 04 76 89 84 92
Ouverture tous les jours
De 8 h 30 à 12 h 30 et de
13 h 30 à 17 h 00
Rencontre sur RDV avec
l'architecte conseil : 1er
vendredi du mois.

Bibliothèque Municipale

Tel : 04.76.89.86.45
Horaires d'ouverture :
lundi et jeudi de 16h à 18h
samedi de 11 h à 12 h
et pendant les vacances
scolaires tous les samedis de
11 h à 12 h

Compteurs d'Eau

Tout changement de
locataire ou de propriétaire
doit être signalé à la mairie,
afin d'effectuer le relevé du
compteur d'eau.

Dans le cas contraire, la
totalité de la facturation
sera adressée à l'ancien
locataire ou propriétaire.

Assainissement Individuel

Pour tout conseil concernant
l'assainissement individuel,
vous pouvez vous adresser à
M. Christian BOEUF, aux
services techniques de la
mairie (04.76.89.81.24).

Info pratiques EDF GDF

Accueil clientèle
téléphonique :
0 810 668 284 Urgence
Électricité : 0 810 333 438

Collectes Ordures Ménagères

☑ Poubelle bleue (tri) :
Jeudi de 12h00 à 20h00.
☑ Autre poubelle : Lundi de
12h00 à 20h00.
SICIOMG Crolles, rue des
frères Montgolfier
0476080303

Gros Objets

15 avril 2008
20 mai 2008
17 juin 2008 26 août 2008
21 octobre 2008

Le Mot de Maire

Le temps des élections municipales est pour une commune un moment majeur de sa vie démocratique. Revel n'a pas dérogé à la règle et a vécu cette période intensément, permettant à chacun d'exprimer ses attentes et ses projets.

A l'issue du scrutin, notre liste Vivre Revel a dans sa totalité remporté les élections et au nom de toute la nouvelle équipe municipale je remercie les personnes nous ayant renouvelé leur confiance et peut être manifesté leur satisfaction pour la conduite de notre village lors des derniers mandats.

Même après 13 ans d'exercice dans la fonction de maire c'est toujours avec beaucoup d'émotion et d'humilité que l'on endosse la fonction d'élu.

Nous tacherons d'être à la hauteur de vos attentes, et de l'ambition de nos projets mais nous savons qu'un petit village comme le nôtre ne peut réussir qu'en rassemblant toutes les énergies. C'est une grande responsabilité qui nous est octroyée, nécessitant des décisions parfois difficiles et ne satisfaisant pas tout le monde mais utiles à la communauté et à l'amélioration de notre cadre de vie.

Depuis les années 70, Revel a vécu une transformation importante - la ruralité laissant place à la périurbanisation - à la fois et danger et opportunité pour son identité. Notre politique en matière d'urbanisme a permis de contenir l'évolution du village et garantir le maintien de l'agriculture. La croissance de la population a cependant amené un dynamisme et permis la réouverture ou le maintien des commerces, d'un médecin, de l'école, d'un marché et de nombreuses activités.

De grands projets sont en cours :

- Les travaux d'assainissement et de rénovation du réseau d'eau potable, dans le secteur du mont, traduisent notre volonté de préserver l'environnement et de garantir la sécurité d'un secteur marqué en 1995 par un glissement de terrain.
- L'ouverture d'une 9^{ème} classe à l'école (plus de 200 élèves pour la rentrée 2008) et le déménagement de la bibliothèque dans des locaux provisoires, nécessiteront des travaux indispensables durant l'été, pour être prêts à la rentrée.
- La construction des sept logements sociaux débutant en septembre aidera à répondre aux nombreuses demandes de logements de Revelois. Certains seront accessibles aux personnes à mobilité réduite et pourront recevoir des personnes âgées ne pouvant rester dans leur habitation.
- La construction de l'espace enfance, rendue nécessaire par l'exiguïté de la cantine, est en attente de l'octroi des subventions et de la finalisation du permis de construire. Nous avons traité ce projet avec une exigence forte en matière de développement durable, car nous voulons atteindre un haut niveau de performance énergétique.
- Nous nous attellerons bientôt à la formalisation de notre politique en matière de développement durable. Notre démarche intègre un bilan de nos pratiques actuelles et l'élaboration d'une méthode de travail permettant à tous ceux qui le souhaitent de participer activement aux réflexions et projets que nous pourrions élaborer ensemble.

Bernard Michon

Une équipe Revel Dialogue renforcée, une dynamique retrouvée, une volonté de mieux communiquer sur la vie municipale ; autant d'articles en plus et à l'arrivé, le plus gros Revel Dialogue de son histoire.

Maintenant il va falloir tenir le rythme car dans un mandat municipal comme dans tous nos parcours professionnel, familiaux ou associatifs, c'est dans la durée que l'on voit la force de son engagement.

C'est une savante alchimie qui fait qu'on a jusqu'au bout la foi ou l'envie de tout laisser tomber. Dans cette alchimie, chacun a son rôle en apportant ses idées et parfois... en évitant de trop tirer sur le pianiste

Résultat des élections

Nb de sièges à pourvoir : 15 , Inscrits : 1020, Votants : 751 soit 73,63%, Exprimés : 720

Nom	Vote	%	Elu
Leroux Laurence	537	74.58	X
Bourdelain Coralie	524	72.78	X
Berthuin Mireille	515	71.53	X
Fanet Helene	508	70.56	X
Hostache Gerard	497	69.03	X
Mazille Thierry	497	69.03	X
Michon Bernard	490	68.06	X
Gavillon Dominique	487	67.64	X
Chapuis Henri Pierre	477	66.25	X
Mignot Patrick	476	66.11	X
Pelletier Vincent	475	65.97	X
Capron Guillaume	468	65.00	X
Maillet Dominique	451	62.64	X
Thizy	445	61.81	X
Ladakis Sylvaine	395	54.86	X
Desbuisson Philippe	291	40.42	X
Giroud Philippe	256	35.56	
Guimet Alain	207	28.75	
Di Bella	206	28.61	
Giroud Sylvie	205	28.47	
Bouvier Marchand	201	27.92	
Turenne Lyonnell	193	26.81	
Nief	188	26.11	
Josserand	167	23.19	
Chapuis Philippe	9	1.25	
Genevaux Franck	5	0.69	
Guibert Bruno	3	0.42	
Revellon Michèle	3	0.42	
Riboud Jean Pierre	3	0.42	
Banchet Roger	2	0.28	
Bernard Eric	2	0.28	
Billard Solange	2	0.28	

Nom	Vote	%	Elu
Boussant Helene	2	0.28	
Mastropietro	2	0.28	
Selva Christian	2	0.28	
Turenne Michel	2	0.28	
Vianney Liaud Gisele	2	0.28	
Angelier Nicole	1	0.14	
Angelier Robert	1	0.14	
Arnaud Philippe	1	0.14	
Arnaud Thierry	1	0.14	
Berenguer	1	0.14	
Boussant Marc	1	0.14	
Carrier Lucien	1	0.14	
Charrel Roger	1	0.14	
Cochet Madeleine	1	0.14	
Cornier F.	1	0.14	
David M.	1	0.14	
Drogue	1	0.14	
Edel Pierre	1	0.14	
Favre Michel	1	0.14	
Gineste Gerard	1	0.14	
Giraud Carrier Joelle	1	0.14	
Giraud-Carrier C.	1	0.14	
Giroud G.	1	0.14	
Giroud Olympe	1	0.14	
Legrand J.	1	0.14	
Machetto Yvan	1	0.14	
Obled Dominique	1	0.14	
Obled Patrick	1	0.14	
Pette Denis	1	0.14	
Pierre Claude	1	0.14	
Poirot Philippe	1	0.14	
Turenne Roger	1	0.14	



La vie municipale

La nouvelle équipe municipale



**Bernard
Michon**

Maire

Finances

Interco, CCAS,
Développement
durable, centre de long
séjour, Espace
Belledonne, Pays du
Grésivaudan, Appels
d'offres.



**Sylvaine
Ladakis**

Première adjointe

*Travaux, Urbanisme,
Appels d'offres.*

**Hélène
Fanet**

Deuxième adjointe

Collège, Lycée

Finances, Interco, Forêt
Agriculture, Animation,
CCAS, Culture, Espace
Belledonne.



**Mireille
Berthuin**

Troisième adjointe

CCAS

Animation,
Communication, Centre
de long séjour.



**Coralie
Bourdelain**

Ecole de Revel

Travaux, Urbanisme,
Animation,
Communication,
Collège, Lycée.

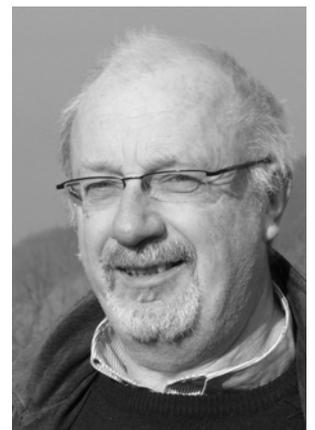


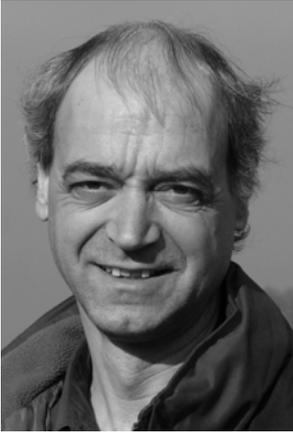
**Guillaume
Capron**

Finances, Travaux,
Animation, Ecole de
Revel, Communication,
SICIOMG.

**Henri-Pierre
Chapuis**

Finances, Travaux,
Urbanisme,
Communication, Appels
d'offres.





**Dominique
Gavillon**
Forêt Agriculture.
Finances, CCAS.



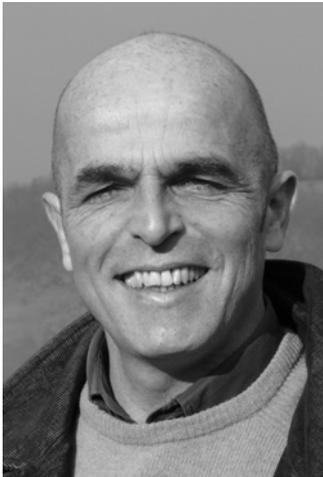
**Gérard
Hostache**
Animation.
Finances, Eau
Assainissement, Forêt
Agriculture, SICIOMG.



**Laurence
Leroux**
Culture.
Forêt Agriculture, CCAS.

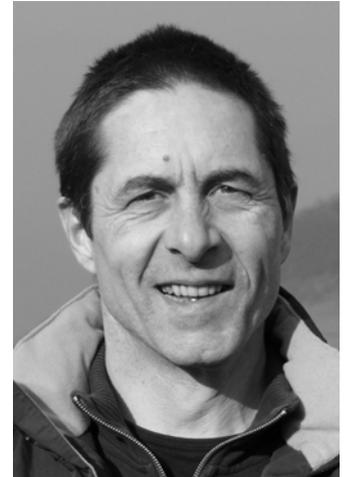


**Dominique
Maillet**
Communication.
Développement durable.



**Thierry
Mazille**
Finance, CCAS,
Communication.

**Patrick
Mignot**
Eau, assainissement
Forêt Agriculture,
Développement durable,
Espace Belledonne,
Appels d'offres.



**Viencent
Pelletier**
Culture, Travaux,
Urbanisme, Forêt
Agriculture.



**Olivier
Thizy**
Développement durable
Finances,
Intercommunalité, SE38.

Organisation des commissions



Finances

Mission : Gestion des budgets (communal, eau et assainissement). Calcul des coûts prévisionnels et des coûts de revient de la gestion locale. Elaboration des budgets primitifs et supplémentaires. Contrôle du compte administratif. Contrôle et suivi de l'état de la facturation.

Fonctionnement : Suivi de l'activité et nombreuses réunions avec des représentants de toutes les commissions lors de l'élaboration du budget principal et du budget supplémentaire.

Enjeux : Avoir une gestion saine et équilibrée

Responsable : Bernard MICHON

Membres : Hélène FANET, Dominique GAVILLON, Gérard HOSTACHE, Olivier THIZY, Guillaume CAPRON, Henri-Pierre CHAPUIS, Thierry MAZILLE.

Travaux

Mission : Prévision, suivi et gestion des travaux de construction et d'entretien quotidien des réseaux et voiries, des bâtiments et des aménagements divers. Elaboration des projets, recherche de solutions techniques et suivi des chantiers.

Fonctionnement : Une réunion hebdomadaire de planification du travail avec les services techniques, réunions avec les entreprises et les différents intervenants concernés. Suivi administratif au niveau des devis, factures, marchés de travaux.

Responsable : Sylvaine LADAKIS

Membres : Coralie BOURDELAIN, Guillaume CAPRON, Henri-Pierre CHAPUIS, Bernard MICHON, Vincent PELLETIER.

Urbanisme

Mission : Renseignements donnés à la population sur les possibilités de construire, étude de leurs projets et conseils, instruction des demandes de permis de construire, demandes préalables de travaux et certificats d'urbanisme. Etude et mise en oeuvre des modifications ou révision du POS.

Fonctionnement : Travail d'étude des dossiers au fil de l'eau, réunion mensuelle d'instruction en partenariat avec la DDE, accueil sur rendez-vous de tout demandeur.

RD 77

Responsable : Sylvaine LADAKIS

Membres : Coralie BOURDELAIN, Henri-Pierre CHAPUIS, Bernard MICHON, Vincent PELLETIER.

Eau / Assainissement

Mission : Gestion des réseaux d'eau et d'assainissement, mise en oeuvre de la tranche d'assainissement du Mont.

Fonctionnement : Réunions de chantier pour la tranche d'assainissement du Mont, réunions de commission et point avec les services techniques.

Enjeux : Poursuivre l'amélioration du réseau d'eau tout en contenant l'augmentation du prix de l'eau.

Responsable : Patrick MIGNOT

Membres : Gérard HOSTACHE

Intercommunalité

Etablissement Public de Coopération Intercommunale regroupant dix communes du Balcon de Belledonne

Mission : Définir et conduire une politique communautaire dans le cadre des compétences déléguées que sont : Aménagement de l'espace, Soutien à l'activité économique, Coordination de la politique agricole, Protection et la mise en valeur de l'environnement, Politique de logement et du cadre de vie, Actions sociales et Soutien aux manifestations agricoles, patrimoniales, culturelles et sportives.

Fonctionnement : Un bureau toutes les deux semaines et un Conseil Communautaire tous les deux mois

Enjeux : Mutualiser les moyens humain et matériel à l'échelon intercommunal.

Délégués titulaires : Bernard MICHON , Hélène FANET, Olivier THIZY

Délégués suppléants : Mireille BERTHUIIN, Thierry MAZILLE, Patrick MIGNOT

Communication

Mission : Production des 3 numéros annuels du Revel Dialogue : rédaction des articles relatifs à la vie municipale, collecte des articles relatifs aux autres rubriques, mise en page. Alimentation et coordination du site Web. Interface avec d'autres organes de communication.

Fonctionnement : 2 réunions par numéro
Enjeux : Mieux communiquer sur les actions de l'équipe municipale. Répondre aux attentes des Revelois.

Responsable : Dominique MAILLET

Membres : Mireille BERTHUIN, Coralie BOURDELAIN, Laurence LEROUX, Guillaume CAPRON, Henri-Pierre CHAPUIS, Thierry MAZILLE.

Appels d'Offres

Mission : Représenter légalement la Mairie lors des commissions d'appels d'offres et vérifier leur bon fonctionnement.

Fonctionnement : Réunions préliminaires puis d'ouvertures des plis lors des appels d'offres lancés par la commune.

Objectif : Retenir les offres les plus intéressantes pour la mairie dans le respect de réglementation et la libre concurrence.

Délégué d'office : Bernard MICHON

Délégués titulaires : Sylvaine LADAKIS, Patrick MIGNOT, Henri Pierre CHAPUIS.

Délégués suppléants : Coralie BOURDELAIN, Guillaume CAPRON, Gérard HOSTACHE.

Animation

Mission : Animation jeunes, gestion des contrats avec les institutionnels, suivi des associations, participation aux fêtes et cérémonies.

Fonctionnement : 1 réunion générale par mois plus réunions de travail sur chaque dossier « chaud ».

Enjeux : Mettre en place un fonctionnement réellement participatif avec l'ensemble des acteurs.

Responsable : Gérard HOSTACHE

Membres : Hélène FANET, Mireille BERTHUIN, Coralie BOURDELAIN, Guillaume CAPRON.

Forêt, agriculture, sentiers

Mission : Gestion de la forêt communale et du lac de Freydières. Protection de l'environnement. Soutien et suivi de l'activité agricole.

Fonctionnement : Travail en sous commissions et séances plénières.

Enjeux : Mise en oeuvre du nouveau plan de gestion de la forêt, et maintien de l'activité agricole.

Vice Président : Dominique GAVILLON

Membres : Hélène FANET, Gérard HOSTACHE, Laurence LEROUX, Patrick MIGNOT, Vincent PELLETIER.

CCAS Centre Communal d'Action Sociale

Organisme paritaire composé pour moitié d'élus et non élus.

Mission : Animer et gérer l'action sociale au sein de la commune

Fonctionnement : Quatre réunions par an plus du travail au sein des quatre commissions
Enjeux : Pérenniser et développer l'aide sociale, l'aide à l'enfance, à la jeunesse et aux personnes âgées.

Responsable : Bernard MICHON, Mireille BERTHUIN

Membres Mairie : Hélène FANET, Laurence LEROUX, Dominique GAVILLON, Thierry MAZILLE.

Membres non élus : Marie Madeleine ANCEY, (ADMR), Geneviève BAUDOIN (AFIPAEIM), Hélène BOUSSANT (Perlet), Hélène GENEVET (restaurant scolaire), Cathy POTIER (AFR).

École de Revel

Mission : Gérer les besoins de l'école en étroite relation avec les commissions Travaux et Finances, gérer le personnel mairie travaillant à l'école, faire le lien avec l'organisation des différents temps périscolaires, assurer l'entretien des bâtiments communaux afin d'améliorer les conditions de travail tant pour les élèves que les enseignants et le personnel.

Fonctionnement : 3 conseils d'école par année scolaire, des contacts réguliers avec les enseignants et des réunions avec les directeurs, en fonction des besoins et des projets.

Enjeux : Etablir des relations durables avec les équipes enseignantes, le personnel et les parents.

Responsable : Coralie BOURDELAIN

Membres : Guillaume CAPRON

Développement Durable

Mission : mettre en place un plan d'action concerté pour une politique de développement

durable à l'échelle de la commune de Revel ("agenda 21").

Fonctionnement : établissement d'un bilan/diagnostic, puis concertation avec les habitants, établissement d'un plan d'action et suivi de ces actions

Responsable : Olivier THIZY

Membres : Bernard MICHON, Henri-Pierre CHAPUIS, Dominique MAILLET, Patrick MIGNOT

Transport

Mission : Suivi des questions de transport scolaire pour l'école de Revel, le Collège et les lycées, études des nouveaux moyens de transport, sécurité routière.

Fonctionnement : Réunion en cas de besoins.

Enjeux : Sécurisation de tous les modes de transport et renforcement

Responsable : Hélène FANET

Membres : Henri Pierre CHAPUIS, Coralie BOURDELAIN

Culture

Mission : Promouvoir la culture et l'identité Revéloise par la protection du patrimoine existant, la collecte et la conservation de la mémoire locale, le soutien à la bibliothèque, à l'éducation et aux événements culturels, en coordination avec les différents partenaires locaux.

Fonctionnement : Réunions en fonction des actions à mener.

Enjeux : Soutien, développement et mise en réseau avec les différents partenaires (CCBB, Pays du Grésivaudan et Bibliothèque Départementale de l'Isère) pour les actions culturelles et patrimoniales.

Responsable : Laurence LEROUX

Membres : Hélène FANET, Vincent PELLETIER

Impôts directs

Mission : A la demande de l'administration, transmet toutes les modifications des propriétés bâties de la commune et s'assure que tous les changements ont été correctement évalués par elle. Donne un avis sur les nouvelles valeurs locatives qui lui sont présentées et prend une décision en ce qui concerne les données révisées proposées par les impôts

Responsable : B MICHON

Membres : non désignés. La commission compte 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants hors conseil municipal et désignés par le directeur des services fiscaux, sur présentation d'une liste double proposée par le maire, étant entendu qu'il faut un commissaire titulaire et un suppléant propriétaires de bois ou de forêt et un commissaire titulaire et un suppléant qui n'habitent pas la commune.

Représentation auprès des instances intercommunales

S.I.C.I.O.M.G. Syndicat Intercommunal de Collecte et d'Incinération des Ordures Ménagères du Grésivaudan

Mission : Gestion du budget et des orientations du syndicat.

Fonctionnement : Quatre réunions par an à Crolles plus quatre réunions pour les membres du bureau.

Enjeux : Maintenir un service de qualité comme par exemple la pérennisation de la collecte sur les petites routes.

Membres : Gérard HOSTACHE, Guillaume CAPRON.

Collège de la Moulinière (Domène)

Mission : Gestion du gymnase et du plateau sportif

Fonctionnement : 2 réunions par trimestre

Enjeux : Entretien, maintenance et exploitation des équipements sportifs avec les quatre autres communes participantes (Domène, St-Jean, le Versoud et Muriannette).

Délégués titulaires : Hélène FANET, Coralie BOURDELAIN

Délégués suppléants : Guillaume CAPRON, Bernard MICHON.

Lycée moyen Grésivaudan

Mission : Gestion du gymnase et du plateau sportif

Fonctionnement : Quelques réunions par an.

Enjeux : Permettre l'utilisation des infrastructures par l'ensemble des communes participantes.

Délégués titulaires : Hélène FANET, Coralie BOURDELAIN

Délégués suppléants : Bernard MICHON,
Guillaume CAPRON

S.E. 38 Syndicat d'électricité

Mission : Renforcement du réseau d'électricité
et enfouissement des lignes

Fonctionnement : Quatre réunions par an à
Moiran

Enjeux : Faire entendre la voix des petites
communes.

Délégués titulaires : Olivier THIZY

Délégués suppléants : Bernard MICHON

Centre Philibert Long Séjour

Mission : Suivre la gestion du centre

Fonctionnement : Quelques réunions par an

Enjeux : Permettre à des personnes de Revel de
bénéficier de places au centre

Délégué titulaire : Bernard MICHON, Mireille
BERTHUIN

Délégués suppléants : Dominique GAVILLON,
Thierry MAZILLE

Espace Belledonne

Association regroupant 19 communes de
Belledonne, des partenaires économiques, des
associations et des institutionnels.

Mission : Promouvoir le développement des
communes de Belledonne, être un lieu de

rencontre, de réflexion et de concertation pour
les différents acteurs locaux.

Enjeux : Accompagner les communes dans la
définition de projets structurants pour le
territoire dans un cadre de développement
local. Renouvellement du programme européen
Leader+.

Délégués : Bernard MICHON, Hélène FANET,
Patrick MIGNOT

Syndicat Mixte du Pays du Grésivaudan

Association de préfiguration regroupant 49 des
communes de la vallée du Grésivaudan

Missions : Mise en œuvre des actions du contrat
de développement.

Fonctionnement : 6 séances plénières par an
plus une réunion par mois pour chacune des 12
commissions thématiques.

Enjeux : Renforcer les équilibres du territoire
(gérer l'espace et les ressources de manière
économe, concilier développement et besoins
des habitants, assurer l'équité d'accès aux
services et aux équipements), Favoriser la
cohésion sociale (diversifier l'activité
économique pour diversifier l'emploi, faire
vivre le lien social, accompagner les âges de la
vie).

Délégués titulaires : Bernard MICHON

Délégués suppléants : Hélène FANET



POISSONNERIE
LE PETIT
BATEAU

Gérald HUMBERT
06 08 34 94 04

4, rue Alfred de Musset • 38430 MOIRANS
Fax : 04 76 66 11 95

Personnel communal

Profitions de ce début de mandat pour présenter les employés municipaux dont certains sont au service de la commune depuis de nombreuses années

Services techniques

Missions : Tous les travaux d'entretien courants au niveau de la commune, routes, espaces verts, réseau d'eau, bâtiments municipaux. Entretien de la station d'épuration.

Responsable : Christian BŒUF

Equipe : Thierry BERNARD, Jérôme DODOS, Baptiste LOCATELLI

Temps de travail : 4 x 35 h



Secrétariat

Isabelle GAUTHE : secrétaire générale

Nathalie COSTA : comptabilité, personnel communal, accueil...

Myriam CLEMENTE : accueil, état civil, urbanisme ...

Temps de travail : 3 x 25 h



Animation

Emilie RUEL : animation temps cantine, organisation et encadrement des centres de loisirs, séjours, sorties à la journée, ski

Temps de travail : 35 h



Ecole / cantine / ménage

Missions :

- ❖ ATSEM : Assistance technique aux instituteurs de l'école maternelle.
- ❖ Ménage : ménage courant de l'école et autres bâtiments municipaux. Ménage de fond pendant les vacances d'été. Etat des lieux des salles en location.
- ❖ Cantine : accompagnement des enfants à la cantine, surveillance des repas et garderie.

Mélanie BERNARD - Christine CARRERA

Sylvie DAVID - Christiane DIDIER CHALUT

Roseline SEON - Michèle TURENNE



La vie municipale

Urbanisme

Permis de Construire

-  OPAC 38, Centre Village, permis de construire accepté
-  SACCARD Gilles, Le Mont de Dessus, permis de construire modificatif accepté
-  GAIGA Ottavio, Les Roussets, permis de construire accepté
-  PORTALES CASAMAR Julien, Le Clos des Roussets, permis de construire modificatif accepté
-  DEPPE Laurent, Les Jaillets, permis de construire modificatif accepté
-  PETTE Denis, Les Faures, permis de construire modificatif retiré et refusé

Déclaration de Travaux

-  BORÉ François, Les Eaux, piscine refusée (1^{er} dossier)
-  D'ASCOLI Franck, La Tour, piscine acceptée
-  LASORAK Jean Pierre, Le Pré Chabert, pose de panneaux solaires acceptée
-  BORÉ François, Les Eaux, abri de jardin accepté
-  POULAIN Olivier, Les Roussets, pose de panneaux solaires acceptée
-  BORE FRANCOIS, les Eaux, piscine acceptée (2^{ème} dossier)
-  BOYER Gaston, Le Bourg, balcon accepté
-  CARRERA Guy, Le Sauzet, abri de jardin accepté

Urbanisme - Travaux - Assainissement

L'assainissement au Mont :

Les travaux se déroulent conformément au planning prévu et devraient ainsi se terminer avant fin mai 2008. 3 entreprises se partagent le chantier dans 3 secteurs différents de manière à réduire le temps d'intervention et

les nuisances : ROLANDO pour le haut, STPG pour le milieu et MIDALI (mandataire du groupement des 3) pour le bas.

Il faudra ensuite attendre quelques jours le tassement du terrain des dernières zones d'intervention pour que les routes concernées soient goudronnées (entreprise SACER).

Lorsque l'opportunité se présente, le réseau de distribution d'eau potable est restauré à cette occasion. A chaque coupure d'eau, la remise en pression engendre des fuites multiples mettant ainsi en évidence la vétusté et la fragilité du réseau ancien. Un grand merci à nos services techniques qui ont su intervenir dans l'urgence pour minimiser les désagréments de coupures d'eau multiples. La fuite la plus importante a néanmoins nécessité l'intervention de gros moyens mécaniques d'une entreprise présente sur le chantier d'assainissement (MIDALI).

Les riverains, prévenus des perturbations de circulation et des coupures d'eau planifiées, font aussi preuve de patience et de compréhension face aux nuisances causées par ces incidents imprévus.

Rappel : le coût de ces travaux est de 770 KE HT (47% pour les eaux usées, 7% pour les eaux pluviales, 8% pour l'eau potable, 28% pour la réfection de la chaussée, 8% de maîtrise d'œuvre et 2% divers) – le financement est principalement assuré par un emprunt et des subventions d'environ 230 000€ 39 raccords sont prévus.



L'assainissement à Freydières

Les travaux de la station d'épuration de Freydière sont terminés. Restent la clôture et l'engazonnement qui sont prévus au printemps.

La voirie

L'entretien général annuel des routes sera bientôt effectué. Pas de re-profilage prévu cette année (sauf au Mont suite aux travaux).

Le curage des fossés a été fait pendant l'hiver

L'épareuse se chargera des abords dès la mi-mai pendant un mois et demi en même temps que le refleurissement.

L'acquisition d'une saleuse adaptable sur le nouveau petit véhicule de nos services techniques permettra le déneigement des chemins difficiles d'accès dès l'hiver prochain.

Le monument aux morts

Il a été restauré. Enduits, crépis et barrières seront, en principe, terminés pour le 8 mai.

La bibliothèque

Le local devrait déménager dès la rentrée prochaine. En attendant son installation définitive dans l'espace enfance, une solution temporaire (en bonne voie de concrétisation) permettra de maintenir le service.

Les commissions travaux, eau et assainissement.

Point sur les travaux de l'espace Guimet

La revalorisation de l'espace Guimet se décline en 4 projets distincts :

Projet 1 - les logements sociaux (sur terrain communal). Financement de construction : 98% OPAC (avec l'aide de subventions diverses) - 2% commune de Revel (surcoût du caractère « basse consommation » des logements).

Les travaux débuteront à l'automne 2008 conformément au permis de construire accepté.

Projet 2 - l'espace enfance. Financement : 50% commune de Revel, 30% conseil général, 20% Etat

Les travaux - aujourd'hui programmés à l'automne 2008 - sont conditionnés à l'obtention du permis de construire et des subventions attendues.

Projet 3 - l'espace CCBB / expo. Financement : 100% CCBB

La programmation de ce projet est en cours de discussion à CCBB.

Projet 4 - le parking public, son accès et le cheminement piétons. Financement : 100% commune de Revel

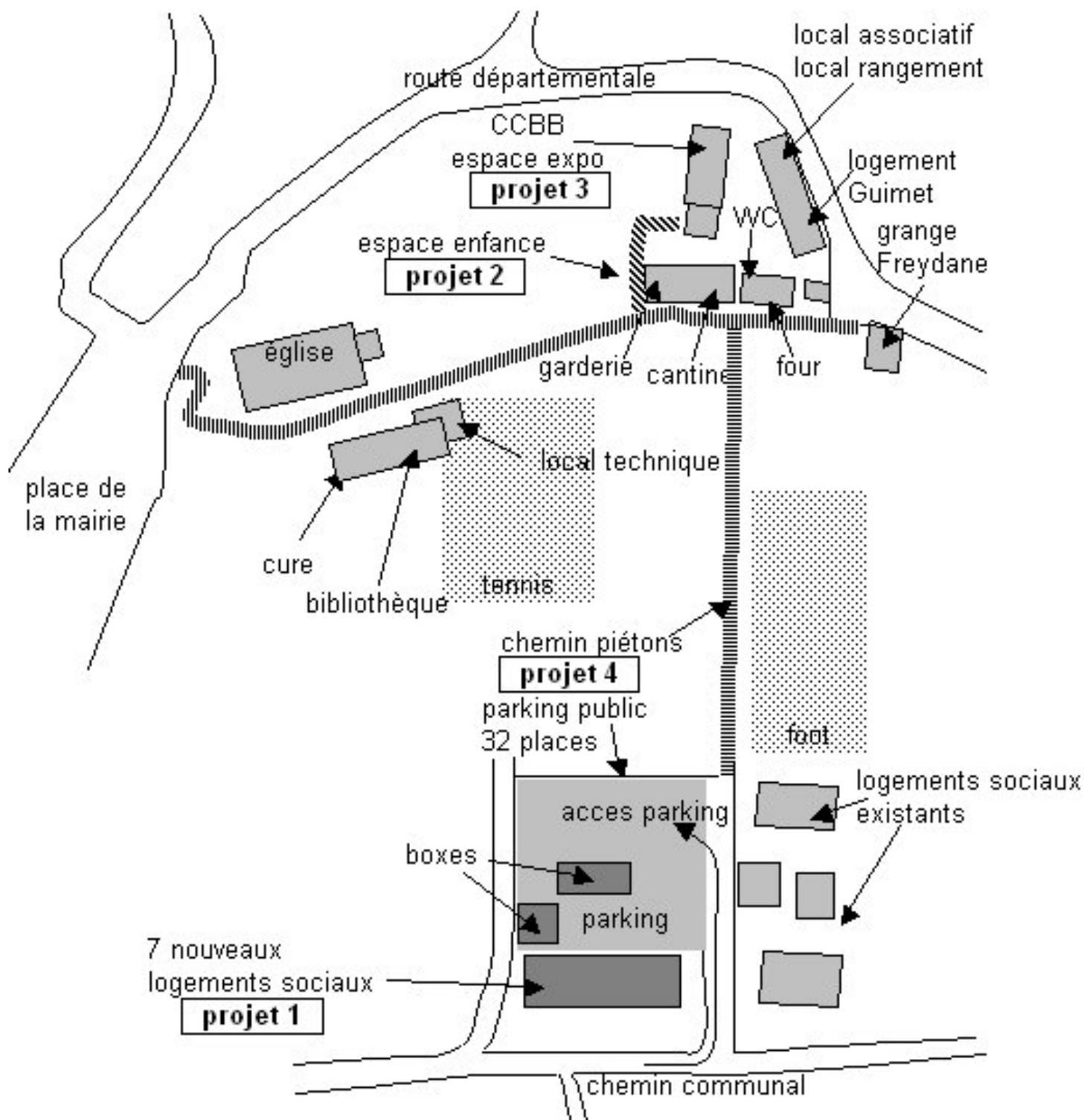
La step, mode d'emploi

La station d'épuration communale est en service depuis bientôt cinq ans. Nombre de Revelois semblent ignorer ses règles d'utilisation et continuent à rejeter de tout dans le réseau, ce qui nuit à son fonctionnement et engendre une charge de travail aux services techniques et un coût pour la collectivité. Un petit rappel semble donc s'imposer :

- √ Ne pas rejeter dans le collecteur des huiles (de friture, de vidange), peintures, solvants, désherbants ou autres produits toxiques qui doivent aller à la déchetterie.
- √ Ne pas rejeter d'objets non biodégradables (cotons tiges, morceaux de tissus, cartons ...) mais les mettre à la poubelle.
- √ Utiliser de préférence des lessives sans phosphates. Éviter de les sur-doser, le lavage n'en serait pas meilleur et le surplus polluerait davantage.
- √ Seules les eaux usées (provenant des cuisines, salles de bains, W-C, buanderie) doivent aller dans le réseau. **Il ne faut pas raccorder sur votre installation des eaux parasites (eaux pluviales, sources, drains, vidange de piscine) car elles nuisent à l'épuration.** Contrairement à ce que l'on peut penser en diluant la pollution, elle est plus difficile à séparer. Le volume d'eau à traiter augmente ainsi que la consommation électrique pour faire fonctionner les pompes de relevage et par conséquent le prix de l'eau qui vous sera facturé.

Si vous voulez en savoir plus sur la station d'épuration ou obtenir des conseils, vous pouvez joindre les services techniques au 04.76.89.81.24.

Les services techniques



Ecole : la rentrée 2008

Les commissions Ecole et Travaux préparent la rentrée prochaine

Une classe supplémentaire

L'Inspection Académique nous a confirmé l'attribution d'un poste supplémentaire pour l'école élémentaire en septembre. Nous aurons 6 classes pour un effectif prévisionnel de 142 élèves soit une moyenne d'environ 24 enfants par classe. Nous allons donc prévoir le déménagement de la bibliothèque et son aménagement en salle de classe. Des

consultations sont déjà en cours afin de réaliser les travaux cet été et de pouvoir accueillir les élèves dès la rentrée dans de bonnes conditions.

La suppression des samedis matins

Xavier Darcos, Ministre de l'éducation, a présenté les grandes orientations de la réforme de l'école primaire. Elle consiste essentiellement en une modification de l'organisation du temps dont la durée doit passer de 26 à 24 heures hebdomadaires et la suppression des cours le samedi matin.

Les deux heures hebdomadaires libérées seront consacrées aux élèves rencontrant des

difficultés d'apprentissage ou à du travail en petits groupes. Ces heures devront être dispensées en dehors des heures normales de cours et pas le samedi matin, c'est à dire soit pendant la pose de midi soit le soir après 16h30. Cette réforme va avoir des conséquences directes sur :

- Le transport scolaire. Si l'enfant doit suivre des cours de soutien après 16h30 il ne pourra pas prendre le bus de transport scolaire pour rentrer chez lui.
- L'organisation des familles. Dans le cas d'une famille de plusieurs enfants scolarisés, les parents pourront être amenés à faire plusieurs voyages pour récupérer leurs enfants à des horaires différents.
- L'organisation de l'entretien des classes. Le personnel municipal en charge du nettoyage des classes devra s'organiser en fonction de l'occupation des classes.

Nous travaillons avec les enseignants sur la mise en place de cette nouvelle organisation et ses conséquences pour les Revelois.

Nous sommes également en train d'étudier la possibilité de donner accès à Internet à 5 classes de l'école élémentaire (toutes sauf le préfabriqué). Merci à Patrice Corporon qui nous aide beaucoup pour ce dossier.

Coralie Bourdelain

Ateliers citoyens

La dernière campagne électorale a fait jaillir (ou re-jaillir !) de nombreuses idées. Avec l'aide des élus volontaires je propose de formaliser la mise en place d'un processus « ateliers citoyens » destiné à permettre à chaque porteur de projet d'intérêt collectif innovant de valoriser son idée en étant lui-même un acteur majeur dans l'élaboration de son étude. Le processus devra répondre aux 3 critères majeurs suivants :

- donner la parole à tous - ouvrir aux idées innovantes
- susciter des participations citoyennes
- ne pas entraver le quotidien du conseil municipal

Si vous avez des suggestions sur le processus ou des propositions d'atelier vous pouvez d'ores et déjà contacter Henri-Pierre Chapuis (04 76 89 84 62), Thierry Mazille (04 76 89 83 58).

Henri-Pierre Chapuis

Intercommunalité

Centre de loisirs et camps.

Nous avons signé avec la CAF fin 2007 un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) qui se substitue aux anciens Contrats Temps Libres. Ce nouveau contrat signé tant par notre commune que par la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne (CCBB) nous permet d'étendre l'offre d'accueil sur les 10 communes.

Les camps d'été et d'hiver seront ouverts à tous les habitants du Balcon.

Le service animation de Revel ouvre le centre de loisirs la première semaine des vacances de printemps de 8h à 18h en proposant des activités nombreuses et variées comme depuis 7 ans et cet été le centre de loisirs sera ouvert les 3 premières semaines de juillet comme chaque année.

Le CEJ intercommunal permet aux familles de bénéficier en dehors des périodes d'ouverture de nos structures revéloises, de celles de l'Association des Centres de Loisirs (ACL), centres de loisirs du Pinet, Gières, Notre Dame de mésange, Villard-Bonnot.

Les inscriptions se font auprès d'Emilie pour le centre de Loisirs de Revel. Pour les autres périodes d'ouverture que les nôtres se renseigner auprès de Didier à la CCBB au 04 76 89 84 19.

En espérant que ces nouvelles possibilités pourront mieux encore répondre aux besoins des familles pour l'accueil de leurs enfants pendant les vacances.

Toutes les informations peuvent se retrouver sur le site de la ccbb : ccbb.revel@wanadoo.fr

Hélène Fanet

Élection du bureau du président et des vice-présidents.

Le premier conseil communautaire de la CCBB s'est réuni le 1 avril à 20h30 dans la salle de l'Oursière afin d'élire son président, ses 5 vice-présidents et ses délégués pour constituer un nouveau bureau pour un mandat d'une durée identique à celui des municipales :

Le président sortant se représente et en début de séance un second candidat a sollicité la présidence

Résultat du vote

- 34 inscrits, 34 exprimés
- 22 pour Bernard MICHON
- 12 pour Claude BLANC-COQUAND

Les autres membres du bureau ont été élus à la majorité à main levée.

Composition du bureau

Président : Bernard MICHON

Vice président :

- Gérald GIRAUD (Saint Martin d'Uriage)
- Jacques GUILLOT (Chamrousse)
- Claude GABELLE (Vaulnavay le Haut)
- Claude BLANC-COQUAND (st agnès)
- Chritine JOY (Laval)

Délégués :

- Françoise GERBIER (Venon)
- Isabelle CURT (St mury)
- Gerard QUINZIN (st jean)
- Patrick TERNAUX (Lacombe)
- Hélène FANET (Revel)

Les conseillers communautaires titulaires

CHAMROUSSE : Jacques GUILLOT (maire), Pierre ARSAC, Fancis PILLOT, Robert COMBE, Véronique THILLET.

LA COMBE DE LANCEY : Patrick TERNAUX (maire), Georges TROUX.

LAVAL : Christine JOY (maire), REBUFFET Jacqueline, ROMAN Marie-Cécile.

REVEL : Bernard MICHON (maire), Hélène FANET, Olivier THYSI

SAINT-AGNES : Claude BLANC-COQUAND (maire), Michel MORINI.

SAINT-JEAN-LE-VIEUX : Gérard QUINZIN (maire), Franck REBUFFET,

SAINT-MARTIN-D'URIAGE : Bruno MURIENNE (maire), Gérald GIRAUD, Roselyne MARTY, Paul DAUPHIN, Marie-Jeanne MASSUCO, Christian PLAWECKI,

SAINT-MURY-MONTEYMOND : Isabelle CURT (maire), Jean-Luc ROUX

VAULNAVEYS-LE-HAUT : Jérôme RICHARD (maire), Marc ODRU, Isabelle COURANT, Claude GABELLE, Jean RAVET.

VENON : Françoise GERBIER (maire), Danièle CLOCHOT, Georges BROCHIER.

Ce nouveau bureau est déterminé à défendre et porter l'identité et les valeurs de notre territoire.

Hélène Fanet

Quelle énergie choisir dans mon projet de construction ou de rénovation ?

Comment réduire ma consommation ?

Quelles solutions techniques et financières ?

Le Pays de Gresivaudan a mis en place un dispositif de conseil sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables sur le territoire du Gresivaudan.

Une permanence mensuelle le 2^{ème} mercredi de chaque mois alternativement à Crolles, à Pontcharra et Revel.

Prochaines dates à Revel :

11 juin - 8 octobre et 14 janvier 09

Renseignements 04 76 08 78 78

Forêt - Agriculture

Signalement obligatoire des équidés par transpondeur.

A compter du 1^{er} janvier 2008 tout détenteur d'équidé (de race ou pas, chevaux de trait, ânes et mulets compris) a l'obligation de faire poser un transpondeur électronique en plus du signalement graphique et codifié.

L'intervention consiste en une injection sous cutanée et sans douleur de la « puce » dans le cou de l'animal, faite par un vétérinaire ou un agent des Haras.

Combien ça coûte : 52 € pour le signalement Haras + coût du transpondeur + honoraires d'intervention.

Qui contacter : votre vétérinaire ou la circonscription des Haras Nationaux (Annecy).

Si on ne le fait pas : Les textes sont flous mais une verbalisation avec amende est possible, lors de promenades, concours, foires et comices (>100^e), lors de l'équarrissage, à l'entrée de l'abattoir (250 à 350 € par bête non pucée). Pour le moment c'est plutôt une politique de tolérance qui durera ce qu'elle durera.

Hélène Fanet



Communication

Le nouveau Revel Dialogue

Comme c'est la tradition en début de mandat, le Revel Dialogue se refait une beauté et adapte sa mise en page. Pas de révolution cependant, nous restons dans le « fait maison » et privilégions le fond à la forme

Pour mieux répondre aux demandes d'information des Revelois sur la vie municipale, nous avons constitué une commission Communication avec des représentants dans chaque commission qui devront communiquer sur l'avancement de leurs travaux.

Malgré les outils de plus en plus efficaces, la production du Revel Dialogue représente une charge toujours croissante et nous devons demander à tous les auteurs de nous aider dans cette tâche en respectant les règles suivantes :

- Articles limités à une page maxi, tapés sans aucune mise en page.
- Le nom du fichier reprend le titre de l'article et le nom de l'association.
- Les photos envoyées séparément reprenant également le nom de l'article.
- Envoyez vos articles dans leur version définitive en évitant les mises à jour.

Il faut savoir que nous avons reçu pour ce numéro plus de 130 messages électroniques et presque autant de fichiers à traiter.

Membres d'associations ou non, tous les Revelois sont invités à apporter leur contribution à la vie du journal. Articles, photos, illustrations sont les bienvenus.

Dominique Maillet

Des nouvelles du site Web

Près de 26000 visites depuis sa création, une fréquentation en croissance avec des pointes à 200 visites par jour, le succès du site Web de Revel est une petite surprise.

Le plus satisfaisant reste cependant le nombre d'auteurs (44) et la vitalité des lecteurs qui déposent des commentaires aux articles. N'hésitez pas à envoyer vos articles au webmaster ou animer vous-même une rubrique.

Pour renforcer l'information et la communication entre Revelois, nous avons créé le groupe Yahoo Revel-Infos. Ce groupe a pour vocation d'échanger entre ses membres toutes les nouvelles concernant la vie du village et notamment les événements à venir. Un résumé et un lien vers tous les nouveaux articles parus sur le site Web y est diffusé une fois par semaine. Pour vous inscrire envoyez un mail à revel-dialogue@revel-belledonne.com.

Ce groupe est modéré (diffusion effective des messages après validation d'un « modérateur »), nous publierons tous les articles non diffamatoires et concernant la vie du village.

A bientôt sur Revel-Info ou sur Revel-belledonne.com

dm

Transport

Zirst de Meylan, Zirst de Montbonnot, Crolles, Polygone, Grand place, ... nombreux sont les Revelois qui commutent matin et soir, seuls dans leur voiture vers ces destinations.

Si vous souhaitez diminuer vos frais de transport et améliorer votre bilan carbone (en d'autres termes moins polluer), vous pouvez essayer le covoiturage.

Dans le but de favoriser cette pratique nous proposons de collecter les demandes et propositions de covoiturage et de les diffuser notamment sur le site Web de Revel. Après c'est à vous de jouer.

Envoyez au Revel Dialogue vos : Nom, prénom, lieu de départ (hameau) et d'arrivée, heure de départ et de retour, tel, mail.

Quelques conseils :

- Commencez doucement, ne vous imposez pas de trop fortes contraintes si vous voulez durer (1 fois par semaine est un bon début)
- Respectez les horaires, n'imposez pas d'attentes ou de détours à vos « covoiturés ».

Si tout ceci vous paraît bien compliqué et que vous avez la chance de pouvoir bénéficier d'un transport en commun dans la vallée, essayez le covoiturage sauvage, aussi appelé le Stop.

Dominique Maillet

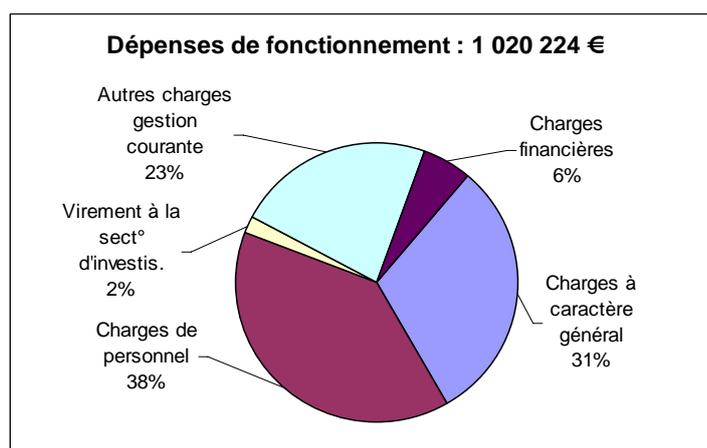
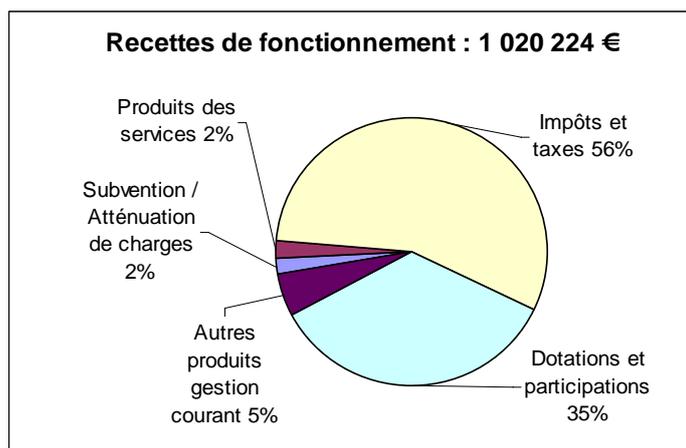
Spécial budget

Le budget 2008 est fortement impacté par les travaux d'assainissement du Mont et la construction de l'espace enfance, du fait qu'ils ont nécessité de contracter un emprunt d'un million d'Euro. Ces investissements étant préparés depuis plusieurs années, ils sont financés par l'emprunt mais aussi par d'importantes subventions (environ 50 % pour l'espace enfance) et des reports d'excédent de fonctionnement et d'investissement (de l'ordre de 400 000 €).

D'autres éléments viennent peser sur le budget comme :

- L'ouverture d'une 9eme classe nécessitant des travaux d'aménagement et le déménagement de la bibliothèque dans des locaux provisoires.
- La hausse globale des charges de fonctionnement notamment sur les postes carburants fuel transport et fournitures diverses.
- La baisse de 6% des participations de la caf sur les activités enfance jeunesse.
- La baisse importante des bases d'imposition de la taxe professionnelle en 2007 entraînant une perte de recette de 16 000 €.

Budget communal : section de fonctionnement



Les impôts et taxes représentent la part la plus importante de nos recettes ; ils correspondent aux 4 taxes sur le foncier bâti, le non bâti, la taxe d'habitation et la taxe professionnelle. Il faut noter que notre commune ne bénéficie malheureusement pas d'une taxe professionnelle importante. Une augmentation modérée des 4 taxes est prévue pour 2008 pour maintenir notre capacité d'investissement (le vote des taux sera postérieure à la date de bouclage du Revel Dialogue).

Les dotations et participations représentent le 2ème poste des recettes communales cette dotation est composée par la dotation de l'Etat et de diverses subventions et compensations, elle est en très légère augmentation (1,5 %) mais inférieure à l'inflation.

Charges à caractère général : Ce sont toutes les dépenses nécessaires à l'entretien courant, le fonctionnement de l'école, le chauffage, l'entretien des voiries, le déneigement, les assurances etc. Des économies drastiques sur les charges d'entretien et des reports de dépenses ont permis une économie de 30 000 € par rapport à 2007.

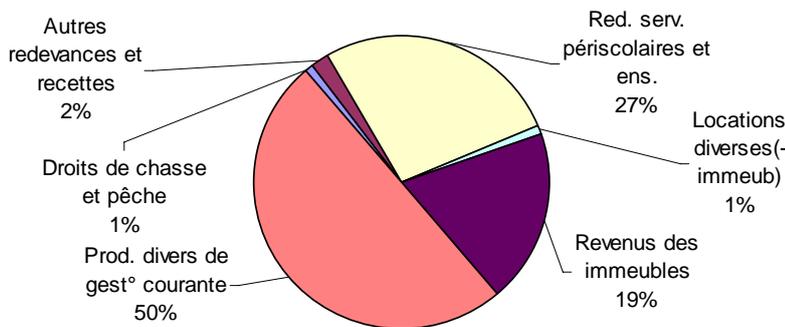
Les Charges de personnel : Elles font apparaître une augmentations liée à des remplacements qui sont compensées par des remboursements d'assurances. Elles sont donc stables par rapport à 2007.

Charge financière : Ce sont les intérêts des emprunts en hausse cette année en raison du dernier emprunt effectué pour les travaux d'assainissement et ceux de l'espace Guimet. Notre situation financière reste saine avec un taux d'endettement très faible en 2007 (3,73 %), qui remonte à 10,71% en 2008 et qui baissera à 7,66 dès 2014 (à budget constant).

Autres charges de gestion courante : Elles regroupent la participation de la commune à l'aide sociale et le service incendie géré par le département, de même que la contribution aux organismes intercommunaux (collège, lycée, etc.), le CCAS (en hausse en 2008) et enfin les subventions aux associations.

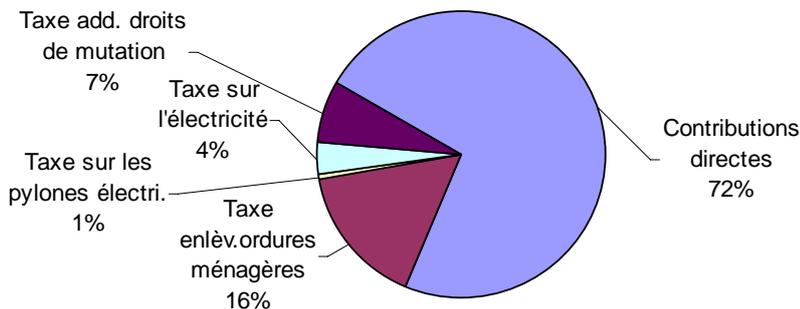
Détail des recettes

Produit des services et autres produits : 74124 €

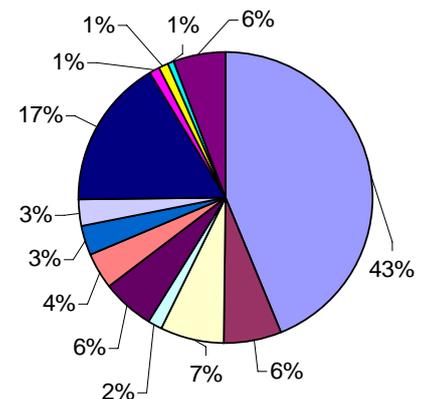


A la place de Red. Ser. v périscolaire, il faut lire redevance Animation.

Impôts et taxes : 568 503 €



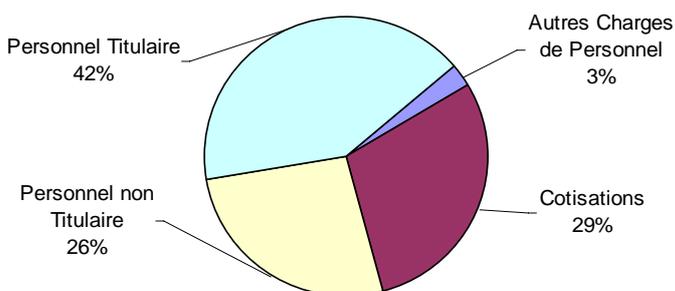
Dotations et participations : 356 353 €



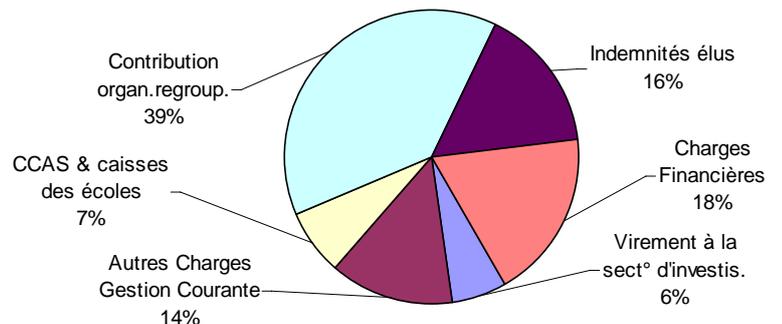
- 43% Dotation forfaitaire
- 6% Dot solidarité rurale 2ème fract
- 7% Dot nationale de péréquation
- 2% Subv. département
- 6% Subventions communes
- 4% Groupements de collectivités
- 3% Autres organismes
- 3% Attributions du FNTP
- 17% Attributions du FDTP
- 1% Etat/compens. taxe prof
- 1% Etat/compens. taxe fonc.
- 1% Comp. exonération taxe d'hab.
- 6% Autres attribut° et participat°

Détail des dépenses

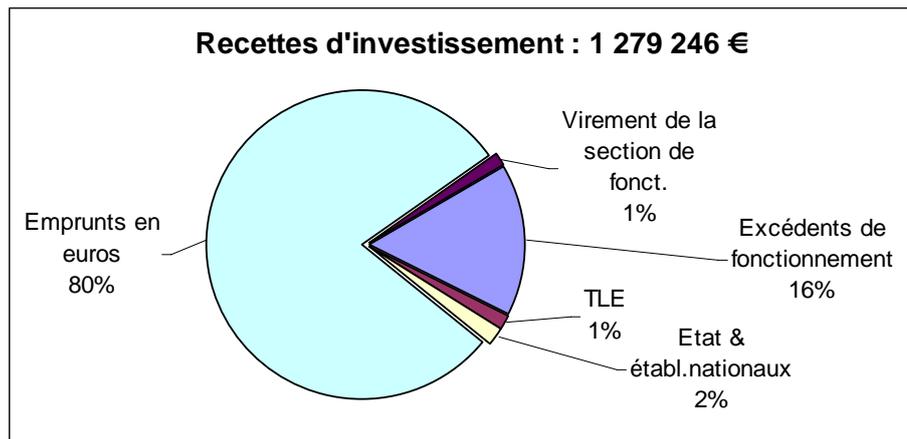
Charges de personnel : 397 990 €



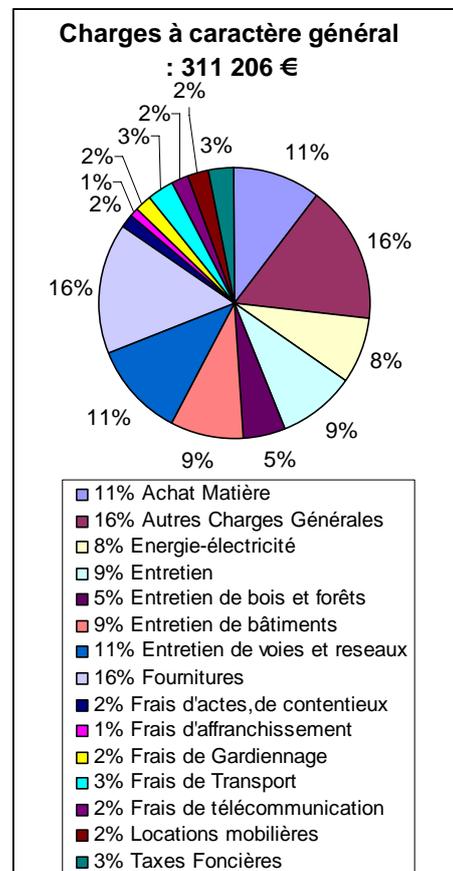
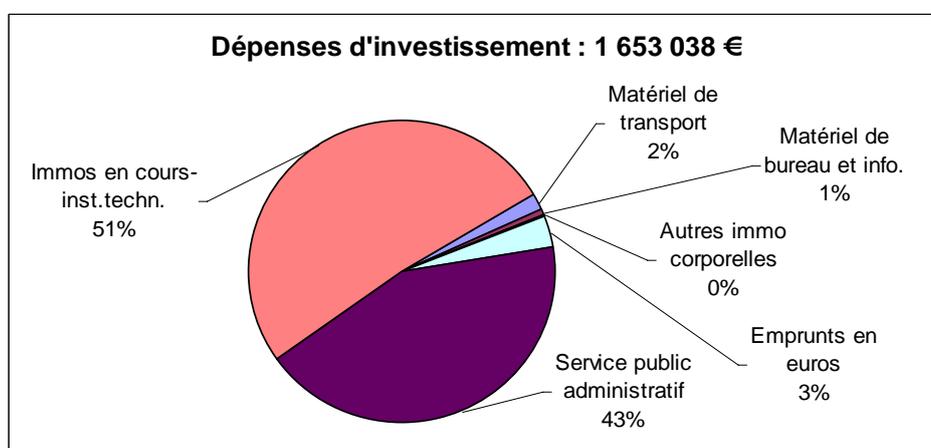
Autres charges : 311 028 €



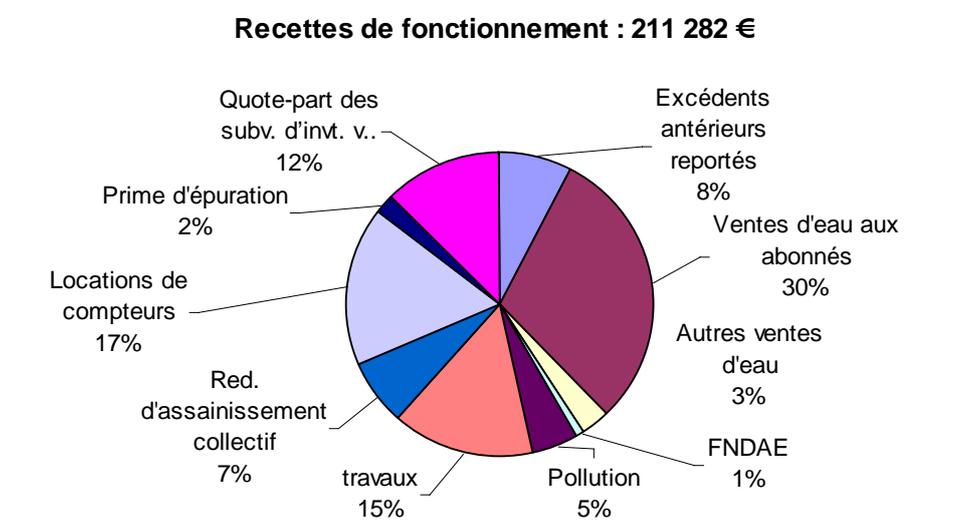
Budget communal : section d'investissement



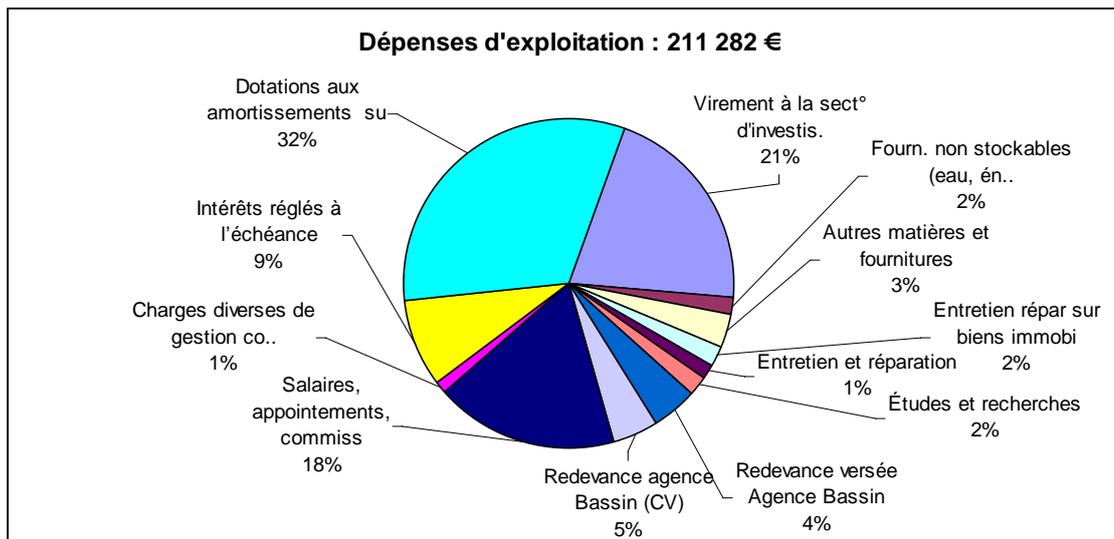
La différence entre les recettes et dépenses d'investissement correspond au report de l'excédent d'investissement de 375 030 €. Les Immos en cours correspondent aux travaux de l'espace enfance.



Budget eau et assainissement : section de fonctionnement



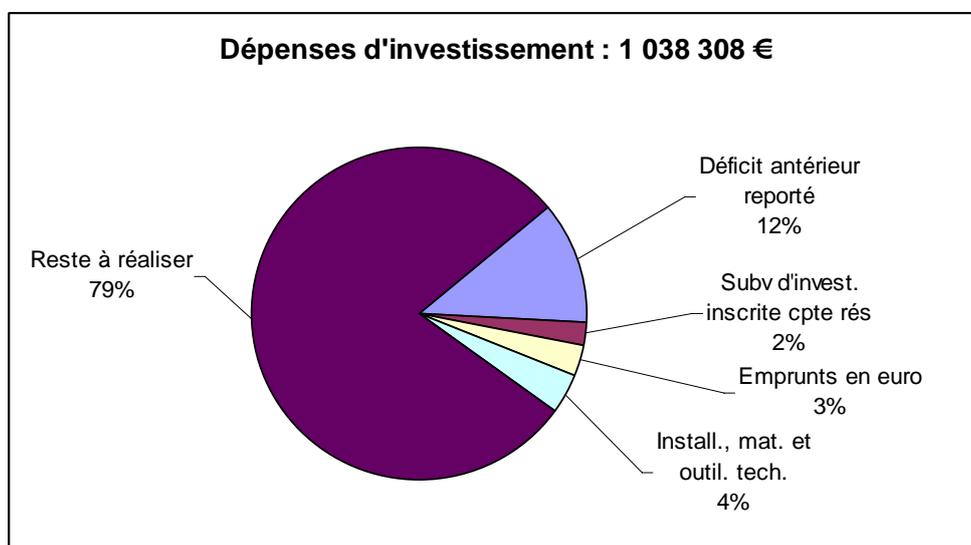
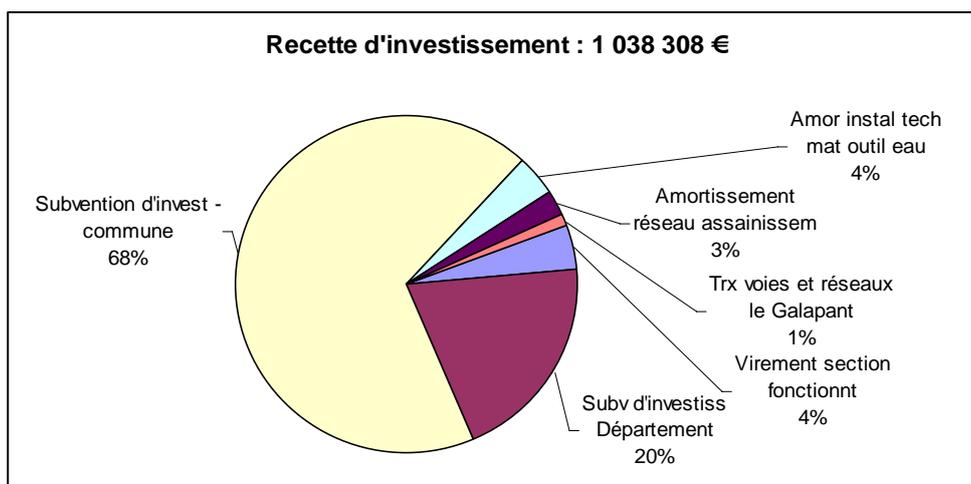
Les recettes de fonctionnement montrent une augmentation de 10 % principalement du fait de l'augmentation du prix de l'eau.



La Dotation aux amortissements correspond à la provision pour investissement (travaux du Mont).
 Le poste Fournitures montre une forte augmentation (Fonte, PVC...)

Budget eau et assainissement : section d'investissement

La principale recette provient de la subvention du budget communal pour les travaux du Mont (705 000 €) et la station de Freydière (110 000 €).



Le budget 2008 du CCAS

Le CCAS soutient différentes personnes en leur apportant des subventions : les enfants et les jeunes, les personnes âgées, les adultes en situation d'urgence.

En 2008 le budget voté est de 19 400 €.

La plus grosse part est consacrée aux enfants et aux jeunes : 10 600 €

- pour les enfants : aide au Centre de loisirs, aide aux repas pris à la cantine, aide à la garderie périscolaire, aide aux classes vertes, subvention au lieu de parentalité Farandole (1)
- pour les enfants et les adolescents : aide aux activités organisées par le ROC, le ROC VTT, l'AFR.
- pour les adolescents et les jeunes adultes : chèques ados, aide aux transports étudiants, coup de pouce pour projet jeunes « vacances autonomes »

Pour le 3ème âge : 6 800 € ont été votés. Ils sont prévus pour :

- le colis de Noël, ou l'abonnement à la revue Notre Temps,
- la galette des rois et les voeux,
- le voyage organisé par le club du Perlet
- des aides à l'abonnement du Téléalarme
- le paiement de l'abonnement de l'eau pour les + de 65 ans non imposables
- L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) ne reçoit plus de subvention du CCAS car la compétence a été transférée à la communauté de communes. C'est la CCBB qui verse la subvention.
- le CCAS soutient également les personnes âgées dans leurs démarches de dossiers APA (2), de demandes de places en centres de longs séjours et foyer logement (3)

Pour les personnes en situation d'urgence ou les secours le CCAS consacre 2 000 € de son budget.

- La commission secours du CCAS étudie les dossiers d'aide d'urgence ou ponctuelle qui lui parviennent.
- Le CCAS peut attribuer sur dossier une aide transport pour les chômeurs en recherche d'emploi ou en stage de réinsertion.
- Revel est membre de L'AMSID (Association Médico-Sociale Intercommunale à Domène) qui intervient dans de nombreuses familles reveloises pour des soins infirmiers et parfois de nursing. Le CCAS verse à cette association une subvention chaque année.

(1) : le lieu de parentalité Farandole à

Domène est un espace d'accueil où venir jouer avec son enfant. C'est une structure avec des jeux, et des personnes qui accueillent les parents : possibilité de dialoguer avec des professionnels de la petite enfance. C'est aussi une occasion de rencontrer d'autres parents. Fonctionne tous les lundis après-midi au centre PMI de Domène.

(2) : L'APA : L'allocation personnalisée d'autonomie constitue un droit universel dont l'objet est la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie.

Elle permet de bénéficier des aides et services nécessaires à l'accomplissement des actes essentiels de la vie.

L'allocation personnalisée d'autonomie concerne aussi bien les personnes âgées résidant à domicile que les personnes âgées hébergées en établissement.

L'APA n'est pas soumise à conditions de ressources mais son calcul tient compte des revenus du bénéficiaire.

(3) Les dossiers sont traités au niveau intercommunal. Le CCAS de Revel siège à la commission Personnes âgées de la CCBB.

CR des conseils municipaux

Conseil du 12/02//2008

Présents : BILLARD Solange ; FANET Hélène ; GAVILLON Dominique ; HOSTACHE Gérard ; LADAKIS Sylvaine ; MAILLET Dominique ; MICHON Bernard ; SECONDINO Roger ; VINCENT Philippe

Absents : GIRONA Cindy ;

Procurations : LEROUX Laurence à FANET Hélène

Secrétaire de séance : BILLARD Solange

Compte de gestion du budget principal 2007

Les dépenses et recettes réalisées par la commune sont enregistrées dans la comptabilité tenue par la Trésorerie de Domène (comptes de gestion). Ces mêmes mouvements sont enregistrés dans la comptabilité tenue par le personnel municipal (comptes administratifs). Chaque année courant mars, le bilan comptable de l'année fiscale précédente nous est transmis par la Trésorerie de Domène et est soumis à validation par un vote du Conseil Municipal.

Vote du conseil :

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le compte de gestion du receveur de la Trésorerie de Domène pour 2007 à l'unanimité.

Compte de gestion du budget annexe eau et assainissement 2007

Un budget annexe au budget principal est utilisé pour suivre les recettes et les dépenses consacrées à l'eau et l'assainissement. Comme pour le budget principal la Trésorerie de Domène délivre un compte de gestion qui est soumis au vote du Conseil Municipal.

Vote du conseil :

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le compte de gestion du budget annexe eau et assainissement du receveur de la Trésorerie de Domène pour 2007 à l'unanimité

Compte administratif du budget principal 2007

Comme les comptes de gestion, les comptes administratifs (comptabilité tenue par la commune) sont soumis au vote du Conseil Municipal. Ils sont en principe le reflet exact des comptes de gestion transmis par la Trésorerie.

Vote du conseil :

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le compte administratif du budget principal 2007.

Compte administratif du budget annexe eau et assainissement 2007

Vote du conseil :

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le compte administratif du budget principal 2007.

Affectation des résultats 2007 du budget principal

Depuis plusieurs années la commune enregistre un excédent sur les dépenses de fonctionnement. Cela veut dire que la commune dépense moins que ce qui est prévu au budget. C'est une volonté du Conseil que de constituer une réserve pour le financement de futurs projets. Comme tout budget, celui de la commune doit être à l'équilibre. Par délibération du Conseil, l'excédent est transféré vers un compte d'investissement.

Vote du conseil :

Le Conseil Municipal affecte à l'unanimité les 200.348,74 € d'excédent de fonctionnement 2007 au compte d'investissement 1068.

Affectation des résultats 2007 du budget annexe eau et assainissement

De la même manière, l'excédent du budget de fonctionnement de l'eau et l'assainissement est transféré vers un compte d'investissement pour mettre le budget à l'équilibre. Ce transfert doit être avalisé par une délibération du Conseil.

Vote du conseil :

Le Conseil Municipal reporte à l'unanimité les 16.643,46 € d'excédent de fonctionnement 2007 en exploitation R 002.

Vote des budgets

Fait marquant : L'emprunt de 1 000 000 € (sur 20 ans) annoncé sur l'exercice 2007 a été débloqué cette année. La somme est affectée à la réalisation des travaux d'assainissement du Mont à hauteur de 70% et à l'espace enfance (réhabilitation de la maison Guimet) à hauteur de 30%.

Le budget communal et le budget annexe eau et assainissement sont présentés en détail dans ce numéro.

Budget principal

* Fonctionnement : 1.020.477 €

* Investissement : 1.653.038 €

Budget voté à l'unanimité

Budget annexe eau et assainissement

* Exploitation : 211.282 €

* Investissement : 1.038.308 €

Budget voté à l'unanimité

Modification statutaire de la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne

La Communauté de Communes du Balcon de Belledonne propose aux communes adhérentes de créer un Centre Intercommunal d'Action Social.

Pour les personnes âgées, cela veut dire des compétences sur les dossiers suivants :

- la mise en place d'actions en faveur du maintien à domicile avec la mise en place d'un Service de Soins Infirmiers A Domicile pour l'accueil de jour, de nuit, de week-end et soin de nursing
- le portage de repas à domicile
- la gestion des demandes d'hébergement à la MAPAD de Froges et au SYMAGE

Pour les jeunes, la création d'un Contrat Enfance Jeunesse Intercommunal :

- création d'un Centre de Loisir Sans Hébergement intercommunal
- organisation de camps et séjours jeunesse dans le cadre des projets intercommunaux
- l'aide au quotient familial intercommunal
- l'aide à la formation BAFA

Les communes et leur Centre Communal d'Action Social conserve la compétence d'aide social pour tous les autres domaines.

Vote du conseil :

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les modifications statutaires de la CCBB.

Modification des taux de financement du Programme d'Entretien des Zones Menacées d'Abandon (PEZMA)

Depuis 2004, le programme PEZMA est cofinancé par le fond européen FEOGA. Ce fond complétait l'intervention du Conseil Général et des communes à hauteur de 50% des dépenses éligibles.

Le nouveau programme de développement rural hexagonale permet au Conseil Général et aux communes de mobiliser le nouveau Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) à hauteur de 55% pour la mesure PEZMA.

Il s'appliquera sur la durée de l'engagement contractuel conclu avec les bénéficiaires, soit jusqu'en 2010.

Deux types de contrats sont proposés aux agriculteurs :

- Le contrat d'entretien « mesure 1903 A11 » correspondant au PEZMA
- Le contrat d'entretien « mesure 1903 A15 » qui permet aux agriculteurs bénéficiant de la Prime Herbagère Agri Environnementale (PHAE) de la cumuler avec le PEZMA

Les agriculteurs retraités ne sont pas éligibles au cofinancement européen mais leur participation au programme étant reconnu, ils pourront déclarer des surfaces dans la limite de 2 hectares, qui seront financées par le doublement de la part actuelle des collectivités.

Vote du conseil :

Compte tenu des modifications du fond européen agricole pour le développement rural, les taux de participation communale seront les suivants :

- Mesure 1903 A11 = 9 %
- Mesure 1903 A15 = 4,81 %.

Décision adoptée à l'unanimité.

CONSEIL DU 14 MARS 2008

Présents : BERTHUIN Mireille ; BOURDELAIN Coralie ; CAPRON Guillaume ; CHAPUIS Henri-Pierre ; FANET Hélène ; GAVILLON Dominique ; HOSTACHE Gérard ; MAILLET Dominique ; MAZILLE Thierry ; MICHON Bernard ; MIGNOT Patrick ; PELLETIER Vincent ; THIZY Olivier

Absents :

Procurations : LADAKIS Sylvaine à MICHON Bernard

LEROUX Laurence à FANET Hélène

Election du Maire et des Adjointes

Voir article spécial élections

Désignation des délégués aux organismes

Voir article spécial élections

Indemnités de fonction des maires et adjoints

Les indemnités de fonction des maires et adjoints sont définies selon la taille de la commune par un pourcentage appliqué à l'indice 1015 de la Fonction Publique Territoriale. Ces pourcentages sont pour Revel de 43 % pour le Maire et de 16,5 % pour les Adjoints.

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'accorder les taux suivants :

- * Maire : 40 % = 1496,50 €
- * 1^{er} adjoint : 16,5 % = 617,30 €
- * 2^{ème} et 3^{ème} adjoint : 12 % = 448,95 €

Syndicat d'Initiative

Dans la perspective de réouverture du Bureau d'accueil et d'information touristiques "Porte de Belledonne", le Syndicat d'Initiative recherche pour les mois de juillet-août un(e) étudiant(e) en charge de l'accueil au chalet de la Bourgeat. Ayant le sens du relationnel et de l'animation, il (elle) offrira une bonne disponibilité. Maîtrisant la bureautique (animation du site internet), sa connaissance du Massif de Belledonne sera appréciée. Pour toute précision sur ce stage indemnisé et offre de candidature, contacter rapidement Roger BANCHET : tél. 06 73 48 42 22 ou 04 76 89 80 04

MENUISERIE - AGENCEMENT

Jean Paul REVOL

La Tour
38420 REVEL

Tel 06 09 81 40 73 - Fax 04 76 89 85 28

Service Animation Jeunes

Rétro-Viseur sur les activités
De janvier à mars 2008

Saison de ski 2008 :

10 sorties ont été organisées le samedi par la mairie et le ROC : La saison s'est clôturée par une sortie à la journée dans la station de la Clusaz, le samedi 5 avril sous un super soleil !!

Du côté des plus petits (les 6-11 ans), il y a eu 2 sorties annulées sur les 10 prévues. La saison s'est terminée par une journée à Courchevel le mercredi 2 avril, mais le soleil n'était malheureusement pas au rendez-vous !

Encore un grand merci à tous les bénévoles qui encadrent cette activité. Si vous avez envie d'intégrer l'équipe, faites-vous connaître dès septembre !!

Vacances de février 2008

Cette année, les deux semaines ont été bien différentes. La première semaine, nous sommes partis avec la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne aux 2 Alpes. 5 revéolois sont venus savourer le soleil et la neige des 2 Alpes au cours des 5 journées de ski ou de surf, ainsi qu'une journée raquette (par la piste noire !). Les soirées sont passées très vite à travers différentes activités : bowling, patinoire, ski de nuit et animations : soirée fureur, time's up, loup garou ainsi que les éternelles parties de poker. Tout le monde était donc ravi (et bronzé !) de cette semaine, et merci à Vincent pour son accueil là-haut.

La deuxième semaine, des activités ont été proposées tous les jours à la journée ou à la demi-journée. Ainsi, 5 jeunes sont venus découvrir la spéléologie dans les cuves de Sassenage, 8 jeunes sont venus encourager et découvrir leurs copains lors du spectacle de Hip-Hop à l'Heure Bleue et 4 jeunes sont venus s'essayer à la course d'orientation et au biathlon à côté de Villard de Lans. Nous avons découvert de nouveaux talents ! Cette sortie devait théoriquement se faire en raquette mais vu l'état de la prairie, nous avons préféré rester en baskets ! Malheureusement, la journée de ski aux 7 Laux a été annulée par manque d'inscrits et la journée ski de fond pour les mêmes raisons a été remplacé par une initiation au secourisme

et à la recherche ARVA à Chamrousse avec 2 jeunes de Revel et 2 jeunes de Vaulnaveys.

Yann.



Vacances de Pâques

Le centre Scoubidou ouvre ses portes du 14 au 18 avril.

2 stages sont proposés : atelier modelage et stage badminton. Le vendredi 18, nous irons dans le Vercors visiter la Tanière Enchantée, et faire une course d'orientation.

3 animateurs diplômés BAFA encadreront les enfants : Achille, Milène et Elise et proposeront des activités traditionnelles : activités manuelles, grands jeux, sports...

Parallèlement des activités sont proposées aux jeunes de 11 à 17 ans du lundi 14 au vendredi 25 avril : 2 sorties Paintball, 2 sorties Accrobranche, une thèque, un cinéma, un bowling, un billard, un tournoi de ping-pong et une réunion pour préparer les camps de cet été et les animations des mercredis entre avril et juin... les jeunes n'auront pas le temps de s'ennuyer !!

Vers les vacances d'été :

Centre de Loisirs Scoubidou 6-11 ans

Le centre Scoubidou pourra accueillir vos enfants à partir de 6 ans jusqu'à 11 ans (CP - 6^{ème}) pendant le début des vacances d'été : du 4 au 25 juillet 2008.

Des stages et des sorties seront organisées.

Les inscriptions pour le centre de loisirs auront lieu courant juin, au bureau du service animation de la mairie (au-dessus de la bibliothèque). Comme chaque année, les revélois recevront une brève d'informations dans leur boîte aux lettres fin mai - début juin avec le programme des vacances, les tarifs et les dates d'inscription.

Afin de pouvoir organiser le centre de loisirs, il est important de respecter les dates d'inscription et de fournir tous les documents requis avant le début du centre.

Camps d'été pour les 11 -17 ans

Camp pour les 11-14 ans :

Séjour pour les 11 - 14 ans, du 4 au 11 juillet 2008

Ce camp sera organisé avec la participation des jeunes (réunion pendant les vacances de Pâques) : toutes les idées sont les bienvenues !!! N'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations.

Projet de séjour 14 - 17 ans :

L'an passé, 3 jeunes étaient motivés pour monter un projet de camp. Ce n'était pas assez. Cette année, ils sont toujours 3 mais associés à d'autres communes, le camp est réalisable ! Les jeunes se sont déjà rencontrés, d'autres réunions sont prévues pendant les vacances de Pâques. Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à me contacter. Le camp se déroulera du 15 au 25 juillet 2008.

Coups de Pouce Sympa pour Projet Sympa

Cette année encore, les jeunes de Revel et de St Jean le Vieux âgés de 16 à 20 ans ayant un projet de vacances, peuvent bénéficier de l'aide du service animation pour organiser leur départ. Une aide financière peut également être demandée à la commune. Cette demande doit se faire par l'intermédiaire d'un petit dossier de présentation du projet « carnet de route », disponible au service animation. **LES DOSSIERS DOIVENT ETRE DEPOSES EN MAIRIE UN MOIS AVANT LE DEPART.**

Mail : service-animation@revel-belledonne.com

Site web : <http://revel-belledonne.com>

Tél Emilie : 04.76.89.86.00



Zanone Plomberie Chauffage Ventilation

**Chauffage Fioul, Gaz Naturel et Propane
Energies Renouvelables**

Bois - Solaire - Photovoltaïque - Pompe à chaleur



**Zanone
Pascal**

Charrière Neuve 38420 REVEL - Tél./Fax : 04 76 89 86 27

zpcv.zanone@wanadoo.fr

SARL au capital de 50 000 € - RCS Grenoble 492 027 164 - N° Siret 492 027 164 00010 - APE 453E

TVA Intracommunautaire FR09492027164

La vie des associations

La Veillée en Belledonne à Revel

« Moments magiques : allumer le four, enfourner la pâte amoureusement pétrie, sortir la fournée qui embaume, craquer pour une tartine de pain encore chaud... »

Oui, vous avez déjà lu ça quelque part... dans le programme des Veillées en Belledonne que nous avons eu dans nos boîtes aux lettres il y a quelques temps maintenant.

Cette année, 3 associations reveloises, le Club du Perlet, l'AFR et l'APAO, ainsi que la Mairie se mobilisent pour vous proposer non seulement une Veillée mais aussi toute une journée autour du Four à Pain du village et des souvenirs qu'il suscite.

La date approche et le programme se précise :

Le matin :

- * A 9h : atelier pour les enfants d'une classe de l'école primaire de Revel
- * A 10h30 : atelier pour les adultes : vous pourrez apprendre à faire votre pain en découvrant le mystère de la pâte pétrie à la main.

Ingrédients fournis, participation aux frais 2 euros, inscription indispensable.

Dans l'après midi :

- * Sortie des pains du four
- * Cuisson des plats pour le soir

A partir de 18h

- * Temps d'échanges autour des émotions et des souvenirs réveillés par le four à pain, animé par le Perlet et ponctué par la troupe de théâtre de l'AFR
- * Repas « tiré du four », concocté par l'APAO, qui vous réserve une fois de plus quelques surprises culinaires.
- * Spectacle : « la malbouffe », conférence clownesque par la Compagnie Manicomi Théâtre.

Participation aux frais : adultes 8 euros, enfants (- 10 ans) 5 euros, réservation indispensable.

La journée sera donc bien remplie : de souvenirs et d'émotions partagés, de plaisirs

gustatifs bien sûr, mais aussi de fous rires irrésistibles !

Réservation pour la soirée : à la Mairie de Revel
Inscription pour l'atelier (15 places) :
04 76 89 84 04, Martine Ritter
04 76 89 82 91, Anne Adèle Ranchon

*Association Pour une Alimentation de Qualité
Anne Adèle Ranchon*

Comité des Fêtes

Après une soirée alambic aux doux fumets de diots, voici une excellente nouvelle :

la Vogue aura lieu cette année à Revel !!!

Prévue le samedi 5 juillet, nous attendons encore plus de Revélois qu'à l'ordinaire, car pour la plupart, nous n'aurons pas encore fait nos bagages pour les vacances d'été...

Un grand merci à ceux qui se sont engagés pour soutenir le Comité des Fêtes dans l'organisation de cet événement.

Et bien sûr, merci à la mairie pour le feu d'artifice qui éclairera notre ciel d'été ce soir-là.

Bien avant cela, nous vous attendons nombreux pour le **vide-grenier le 18 mai**, pour vendre ou pour chiner. Bon nombre de Revélois ont déjà réservé leur emplacement (gratuit pour les Revélois), et il reste bien sûr de la place pour ceux qui, devant leur cave ou grenier, se disent qu'ils auraient de quoi agrémenter un stand !

Pour réserver, vous pouvez vous adresser à l'un des membres du comité des fêtes ou envoyer un courrier électronique à la nouvelle adresse du comité des fêtes :

comite-des-fetes@revel-belledonne.com

Rendez-vous donc sur la place à partir de 8h pour commencer à vous installer.

Cet été, nous vous donnerons aussi rendez-vous au pré Guimet pour le pique-nique qui accompagnera le cinéma en plein air de la CCBB : comme d'habitude, le Comité des Fêtes y allumera son barbecue.

Le CDF

Vide grenier du dimanche 18 mai - Revel : C'est le moment de faire le vide...

L'APE tiendra un stand sur la place de Revel pour une vente au profit de l'association.

Nous sommes à la recherche de vêtements enfants et livres jeunesse. Apportez-nous vos vêtements ou vos livres en bon état le samedi 17 mai de 8h30 à 12h sur la place du marché.

Nous les vendrons toute la journée de dimanche lors du vide grenier de Revel.

Fête de l'été du samedi 14 Juin - Espace Guimet

Dès 14 heures l'APE organise la traditionnelle fête de l'été, avec de nombreux stands de jeux proposés aux enfants et une buvette.

A partir de 18h nous passerons le relais à l'AFR et l'APAQ...



Renouvellement de notre bureau

Lors de notre prochaine assemblée générale, qui aura lieu courant Juin, nous allons devoir élire un nouveau président et un nouveau secrétaire. Deux parents se sont déjà proposés pour participer au nouveau

bureau. Toutefois il nous semble important que de nouveaux parents viennent s'investir pour étoffer l'équipe et continuer ainsi à pouvoir soutenir les projets de l'école. L'ambiance est très conviviale et chacun peut apporter une aide ponctuelle ou régulière selon ses possibilités.

D'avance merci à tous pour votre mobilisation

Coralie BOURDELAIN - Présidente
Caroline DRIOL - Secrétaire

Chorale « A travers chants »

Le travail continue avec la préparation de plusieurs concerts.



- un concert à Domène, au gymnase (à côté de la piscine) le dimanche 8 juin à 17h. Ce concert rassemblera 11 chorales, dont « A travers chants » de Revel.
- un concert en l'église de Revel, le vendredi 13 juin avec la participation de la chorale de Poizat.

Nous donnons rendez-vous dès à présent aux Reveloises et revelois pour ces concerts exceptionnels.

Paradoxe

La chorale de Revel fête ses 21 ans d'existence, puisqu'elle fut créée 1987 par la volonté du Père Buisson. Sans parler d'événement ou d'engouement, ses effectifs ont grimpé rapidement pour atteindre à son 10^{ième} anniversaire une quarantaine de choristes, alors que dans le même temps, il suffisait de savoir compter jusqu'à 3 chiffres pour recenser les âmes du village !

Depuis, Revel a crû, non pas au Père Noël mais en effectif de son village et a décrû, non pas en pluviométrie mais en effectif de sa chorale !!!

Et n'allons pas, pour expliquer le désaccord de ces 2 courbes qui ne veulent pas se suivre, qu'il faut y voir des problèmes de ruralité, de sociologie, de climat, de temps, d'argent, puisque d'autres chorales amies des villages

voisins ont su maintenir des effectifs respectables.

Alors quoi, les Revéloises et Ois aimeraient-ils moins chanter que leurs voisins ruraux ou auraient-ils perdu le goût du chant ?

« Certes, je pousse un peu la chansonnette dans ma salle de bains ou en bricolant mais je ne suis pas sûr de savoir suffisamment bien chanter pour intégrer la chorale ! », « Je ne connais pas le solfège », etc.

Nous nous sommes tous posés ces mêmes questions avant d'entrer à la chorale ; ce qui ne nous empêche pas aujourd'hui d'y avoir toute notre place et la satisfaction pour chacun de nous de savoir que tout le groupe compte sur notre présence.

Alors, sachez-le : Quasiment tous d'entre nous, à la chorale

- Ne connaissons le solfège et ne savons lire les partitions
- N'avons pris de cours de chant
- Appréhendons de chanter seul devant un public

Alors, quel que soit votre âge (de 8 à 98 ans), que vous soyez actif ou retraité, que vous soyez célibataire ou marié, que vous soyez féminin ou masculin, que vous ayez les cheveux en brosse ou la queue de cheval, il vous suffit d'avoir une bouche et quelques cordes vocales et chanter, dans l'ordre ou le désordre, do ré mi fa sol la si do ... j'ai une puce dans le dos...

Si tel est le cas, n'hésitez pas à pousser la porte de la grange Freydane chaque lundi soir (entre 20h30 et 22h) et **VENEZ NOUS REJOINDRE**. L'ambiance est sympathique et très conviviale.

N'hésitez pas non plus à contacter une personne de la chorale (liste ci-dessous) pour discuter de tout cela ou pour vous inscrire, ce qui sera bien vu, n'en doutez plus !

Nicole Angelier, Roger Banchet, Henri Benoit-De-Coignac, Marie-Laurence Mazure, Solange Billard, Hélène Boussant, Françoise Beghin, Pierre Bouchard, Béatrice Davoust, Agatino Di Bella, Françoise Edet, Martine ou Gérard Gineste - Margaret Gandola, Jacques Goze, Thomas Passet, Elodie Peuzin, Christie Levasseur, Martine Hoel, Pierre Barge.



La Fraise des Bois

La Fraise des Bois propose un stage pour les adultes sur trois samedis matins, les 17 et 24 mai et le 7 juin, de 8h30 à 11h30.

Comme d'habitude, chacun choisit son projet mais la palette des possibles s'élargit aux techniques de marqueterie géométrique et à la sculpture au couteau.

Coût : 15 euros par séance

Par ailleurs, des stages pour enfants auront à nouveau lieu aux Roussets lors de la 1ère dizaine de juillet, ainsi que du 28 juillet au 1er août au centre aéré de Saint-Martin d'Uriage.

Inscriptions : Isabelle Poulain 04 76 89 87 47

ROC VTT

Jeudi 8 mai à Freydière venez supporter les jeunes Revelois lors de la deuxième manche du Trophée Régional des Jeunes Vététistes (épreuve qualificative pour le national).

A 10 H 00, épreuve de trial : Les jeunes de 7 à 16 ans vous impressionneront par leur virtuosité



sur le vélo.

A partir de 13 H 30 épreuve de descente : ils font moins dans la dentelle et il ne vaut mieux pas essayer de les suivre.

Entre les deux, les traditionnelles grillades au bord du lac et le soir remise des prix.

Raid de printemps

La perspective d'aligner des kilomètres et une dénivelée conséquente n'avait séduit que les 6 plus courageux et ils n'ont pas été déçus. Neige, pluie, brouillard, puis soleil et grosse chaleur ; en 5 jours, ils ont eu tous les temps, mais ça ne leur a pas empêché d'aligner plus de 300 km de sentier et de gravir l'équivalent du Cho Oyu (8200 d'altitude). A voir le soleil de leur regard à l'arrivée, ils sont prêts à remettre ça l'année prochaine.

Merci à Gilles, Christophe et sandrine

dm



ROC

Faites du sport à la fête du sport

Samedi 24 mai, le ROC renoue avec la tradition en organisant sa fête du sport.

Tout au long de l'après midi : Démonstrations, initiations, concours.

Volley, foot, tennis ballon, karaté, pétanque, gym, relais des familles...

En soirée, apéro offert par le ROC, animations, repas partagé et soirée dansante.

Réservez votre samedi 24 mai

Le Perlet

Dossiers transport

Le transport des personnes âgées ou en difficulté de conduire est un thème cher aux seniors de Revel qui a été évoqué à plusieurs reprises par les adhérents du Perlet lors d'assemblée générale du club ou du C.C.A.S.

Dans ce domaine et depuis plusieurs mois le bureau du Perlet œuvre, s'informe et enquête pour recenser les besoins, consulter les rapports d'études, contacter les structures existantes dans le département, discuter avec les élus sur la faisabilité et les coûts.

Cette phase « théorique » achevée, il nous a semblé utile d'en informer non seulement les adhérents mais plus généralement toutes les personnes en difficulté de se déplacer hors de chez eux.

Le support de Revel Dialogue nous permet de le faire très brièvement.

L'objectif de notre étude était de collecter toutes les informations utiles, au travers des associations et des autorités oeuvrant dans ce domaine, pour répondre au mieux au besoin de transport clairement exprimé.

❖ Le besoin exprimé à Revel

Service ponctuel : Se rendre à un rendez-vous médical (- chez son médecin , radiologie - examens divers etc.), faire ses courses (alimentaires ou autres), aller au marché à Revel ou Domène, prendre un car ou le train, visiter un parent ou ami, et pourquoi pas se rendre à un spectacle (cinéma, théâtre, concert,), etc.

❖ Quel type de service ?

Parmi les différents services de transport identifiés, à savoir l'utilisation des transports scolaires, les prêts ou location de véhicules (vélo, mobylettes, voitures), le covoiturage, seul le Transport à la Demande, (TAD) c'est-à-dire le transport qui ne fonctionne que sur appel préalable d'un ou plusieurs clients, est bien adapté à ce besoin.

De multiples études ont déjà été réalisées sur ce sujet dont une importante à la demande du Ministère de l'équipement et des transports et de l'aménagement du territoire qui, sans



exclure les autres services de transport innovants, centre son rapport final sur le transport à la demande.

❖ Des réalisations ou expériences proche de Revel existent en Isère :

- Le « TransGrésivaudan » géré par une association du même nom
- les lignes Jarrie / Champagnier/Grenoble, Brié, et Angonnes/Herbeys/Grenoble géré par le Conseil Général de l'Isère.
- Le Tacot, qui intervient dans la Bièvre - Valloire, propose en minibus un TAD.

Dans un communiqué sur sa politique volontariste en matière de solutions de transports en milieu rural, le Conseil Général de l'Isère prévoit l'ouverture de 4 à 5 lignes de ce type.

❖ La mise en place sur Revel de ce service

Nous sommes optimistes car :

Des solutions existent, des réalisations fonctionnent depuis quelques années, gérées par des collectivités territoriales ou par des associations.

Les déclarations du Conseil Général, la volonté affichée de la nouvelle équipe municipale nous confortent dans l'idée que ce projet sur Revel verra le jour très prochainement.

Comme vous le constatez, Le Perlet est très motivé sur le sujet et entend le rester jusqu'à la mise en place de ce TAD. Nous sommes décidés à nous impliquer dans ce projet jusqu'à sa mise en œuvre.

Dossier : Portage des repas à domicile

C'est un autre aspect de l'aide apportée aux personnes âgées ou handicapées, afin de les aider dans leur vie de tous les jours.

But : Assurer la distribution de repas aux personnes âgées de Revel qui en feront la demande à la Mairie.

Dans ce domaine également des réalisations fonctionnent (St martin d'Uriage, jusqu'à Corps d'Uriage, Domène, etc.).

Des réunions ont déjà eu lieu avec la mairie et le CCAS de Revel. Le Perlet, partie

prenante dans ce projet est décidé à œuvrer pour la création de ce service dès 2008.

La vie du club

Parlons d'abord de notre proche avenir ... et il est assez encombré, jugez-en :

Jeudi 15 mai : Déjeuner du printemps à l'auberge « Les Paletières » à Theys. Les bonnes choses entretenant l'amitié, nous nous retrouverons autour d'une table pour déguster, entre autre, le cochon de lait cuit au four à bois. Apéritif, repas, café et vin compris pour 25 Euros / personne.

A noter : Le club assurera le transport des personnes qui en feront la demande lors de l'inscription. Courant mai : Journée consacrée à une énergie renouvelable : le *soleil*. Il s'agira, au cours de cette journée de créer un mini four solaire et de l'utiliser en y faisant cuire notre déjeuner...et bien sûr, de le manger ! Nous serons encadrés par une personne bénévole de la région très expérimentée dans ce domaine. Ce projet est en cours de préparation et une information sera faite en temps voulu.

17 mai : Veillée en Belledonne

Le Perlet a décidé de répondre favorablement à l'invitation de nos amis de l'APAQ (Association Pour une Alimentation de Qualité) à la fête du goût et des senteurs qu'ils animent (voir l'article de l'APAQ sur le programme de la journée)

Les adhérents sont invités à venir nombreux et participer avec les enfants à la confection de la pâte à pain et sa cuisson au four (feu à bois) et évoquer, au travers d'anecdotes, d'histoires vécues ou non qui font les légendes des villages, les joies et les souvenirs de ces événements.

Les enfants sont friands de ces anecdotes



surtout si elles sont contées par leurs véritables acteurs et non par le amis des amis qui ont dit...et vous donneront, en cadeau leur attention et leur sourire. Ils seront dès lors les garants de la mémoire du village.

- 28 - 29 - 30 mai : Escapade pédestre dans les calanques de Cassis (Port Miou, Port Pin et En Vau) et balade sur le sentier du littoral jusqu'à Bandol. Hébergement à Cassis. Au menu :

- Mercredi 28 mai: départ de Revel pour Marseille , Casse-croûte et petite escapade pour découvrir un splendide panorama sur Marseille, sa baie et ses îles.
- Jeudi 29 mai : Randonnée du port de la Madrague à Bandol via Port d'Alon par le sentier du littoral. Au retour, visite du Parc du Mugel (jardin botanique et falaises de poudingue sculptées du Bec de l'Aigle).
- Vendredi 30 mai: Randonnée dans les Calanques de Cassis (Port Miou, Port Pin et En Vau)

Facultatif : possibilité dans l'après midi de petite croisière en bateau dans les Calanques au départ du port de Cassis. Retour à Revel dans la soirée. Coût de l'hébergement (chambre pour 2 personnes) à 75 Euros / nuit (Petit déjeuner à 7 Euros / personne). Inscription (limite : 24 avril) accompagnée d'un chèque de 75 Euros / personne.

Jeudi 19 juin : Voyage du printemps (Si la date a déjà été retenue, la destination et l'organisation sont encore à l'étude).

Que s'est-il passé ces dernières semaines ?

Après-midi récréative

Le samedi 1er mars, la salle de l'Oursière a accueilli plus de 50 adhérents pour partager une après-midi fort agréable et sympathique tout en faisant travailler notre corps (de la tête aux pieds) par :

Jeux de cartes (belote, tarot, rami), jeux de société (scrabble) pour entretenir le sommet



Goûter (pâtisseries, les bugnes d'Alice , café - thé - etc.) pour satisfaire le milieu

Animation (chants - danses) pour dégourdir le bas

Vous l'avez compris ce fut intellectuel, appétissant, sportif Et surtout festif et convivial. A refaire !

Sortie spectacle : « Les étoiles du cirque de Pékin »

Le club a organisé une sortie, le jeudi 27 mars 2008 au Summum de Grenoble pour le spectacle : "Les étoiles du cirque de Pékin". Le trajet fut assuré en car afin de laisser le stress sur la place du village, la voiture au garage et les embouteillages dans le virtuel (le summum accueille près de 2500 personnes et presque autant de voitures !). Nous étions quasiment assurés de voir du grand spectacle car la réputation de ces artistes n'est plus à faire..... Et ce fut un spectacle magnifique !

Les activités encore et toujours...

Il est toujours bon de rappeler les activités qui ont cours :

Les randonnées pédestres, Les randonnées en raquettes à neige (tous les vendredis, à la journée ou en ½ journée)

Le vélo une sortie a déjà eu lieu entre Voreppe et au-delà de Saint-Quentin / Isère.



Nous sollicitons les personnes intéressées par cette activité à se faire connaître auprès de Gérard Gineste (tel : 04 76 89 80 32) ou la Présidente Hélène Bousant (tel : 04 76 89 82 39).

Citons encore l'aquagym chaque mardi matin à la piscine de La Tronche (contact : Jacques Goze : 04 76 89 83 59), les activités ludiques : Cartes, scrabble (chaque mercredi à la salle J.Riboud), l'atelier mémoire (le mercredi après-midi à la Grange Freydane), l'initiation à l'informatique (contact : Gérard Gineste : 04 76 89 80 32), l'atelier mosaïque contact Martine Gineste (tel : 04 76 89 80 32)

Vous avez 60 ans ou plus, rejoignez le club en participant à ses activités et partager ensemble d'excellents moments de vie.

Cette manifestation a permis de rassembler les différents ateliers de Léon Rodrigues, animateur, sur le thème : "Improv'Isère". Dans une ambiance sportive théâtralisée, le jeu et le



dynamisme des équipes ont été récompensés par un trophée. D'autres participants ont reçu une médaille pour leur motivation originale dans les différentes catégories.

Nos participants, pré-ados et adultes, ont défendu avec ardeur et humour les couleurs de Revel.

Saluons la performance de **Lucille Olek**, dans la catégorie pré-ados en classement individuel, qui a obtenu la médaille d'or, ainsi que la bonne humeur, la créativité et le fair-play de tous nos représentants.

AFR

Matchs d'improvisation du 15 mars à Maubec

Samedi 15 mars, 6 préados et 6 adultes de la section théâtre AFR de Revel ont participé à la première édition d'Improv'Isère, organisée par Profession Sports 38, en partenariat avec le Conseil Général de l'Isère, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et le Comité Départemental et Olympique de l'Isère.

Cette première rencontre théâtrale improvisée s'est déroulée dans la salle des fêtes de la commune de Maubec. 55 acteurs amateurs des communes de Revel, Charvieu-Chavagneux, Maubec et de Saint-Martin d'Uriage se sont affrontés avec panache à travers des joutes théâtrales tirées au sort tout au long de la soirée.

Agenda du printemps

Comme chaque année, le printemps est synonyme de nombreux spectacles et événements venant clôturer les diverses activités proposées par l'AFR.

Voici donc l'agenda :

- Weekend théâtre 31 mai / 1^{er} juin en collaboration avec le C8 :
 - samedi 31 mai à 20h30 : « Les 3 mousquetaires » par le groupe adulte
 - dimanche 1^{er} juin à 15h : « Peter Pan » par les 2 groupes enfants
- Spectacle de Hip-hop : vendredi 20 juin à 20h salle de l'Oursière
- Concert guitare : dimanche 29 juin - après-midi



La traditionnelle fête de l'été en collaboration avec d'autres associations (APE, PAQ, ...) aura lieu le samedi 14 juin à partir de 14h à l'espace Guimet. L'APE proposera de nombreux stands de jeux pour les enfants et une buvette de 14h à 18h environ. L'AFR et l'APAQ prendront le relais à la buvette et pour l'organisation de la fête à partir de 18h. L'APAQ se faisant un plaisir comme à son habitude de préparer le repas.

Une représentation des groupes de cirque ainsi que de danse ponctuons l'après-midi sans doute à l'espace Guimet.

La journée se terminera en dansant aux rythmes des « 40eme rugissants », groupe de musiciens célèbres.

Venez donc nombreux vous divertir, soutenir et peut-être découvrir les artistes petits et grands de Revel qui se feront un plaisir de vous dévoiler leurs talents développés au cours des diverses activités de l'AFR.

Restaurant scolaire de Revel

Association et service public

L' A.R .S .R existe depuis 1989 et a apporté aux 92 familles inscrites un service de restauration de type cantine scolaire à raison de deux services qui ne peuvent excéder 42 enfants

chacun.

Compte tenu de l'augmentation de la population du village qui de fait ne cesse d'accroître le nombre de nos petits gourmets, le bureau de l'association cherche des solutions pour éviter de refuser les enfants.

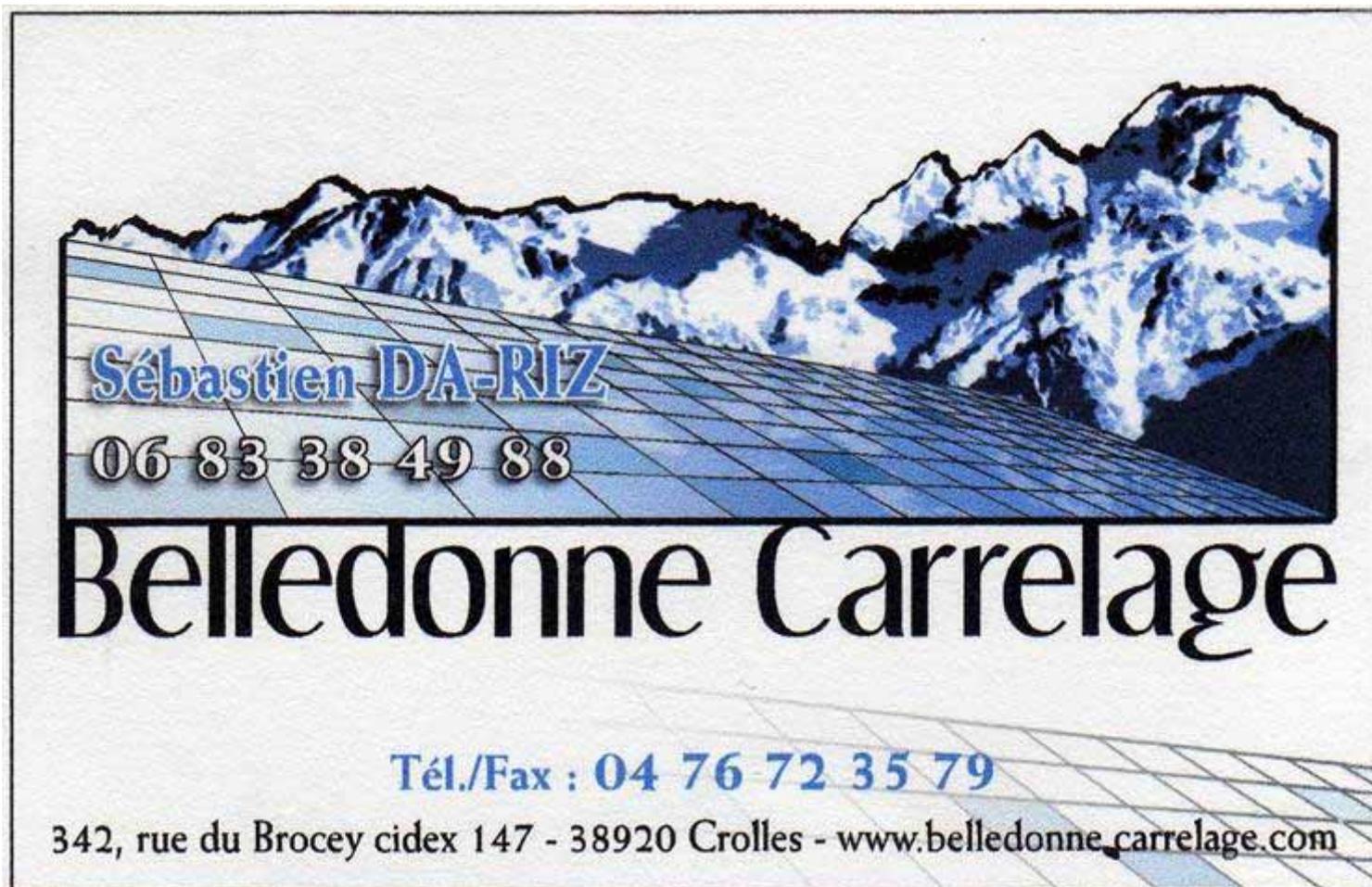
Vous n'êtes pas censés savoir que les écoliers de petite section ne sont acceptés qu'en cas de place disponible. L'année scolaire 2008/2009 amènera certainement son lot de désillusions si l'on n'anticipe pas la fréquentation.

Serait-il envisageable de dire oui à l'enfant dont l'un des parents ne travaille pas alors que l'on pourrait signifier non à celui ou celle dont les deux parents travaillent ?

Et comment répondre favorablement à une demande si les deux services étaient saturés à 42 dès le début d'année ? La nouvelle cantine aidera à résoudre ces problèmes. Nous en appellerions alors à la bonne volonté de nos mamans, de nos nounous, voire de nos papas cuisiniers..... Toutes vos idées sont bonnes à prendre. N'hésitez pas à nous les faire connaître.

D'avance merci.

Cécile MICHEL - Hélène GENEVET
vice-présidentes ARSR



Sébastien DA-RIZ
06 83 38 49 88

Belledonne Carrelage

Tél./Fax : 04 76 72 35 79

342, rue du Brocey cidex 147 - 38920 Crolles - www.belledonne_carrelage.com

Le coin lecture

Les élèves de CE2/CM1 vous proposent un choix de livres qu'ils ont aimé.

Roman :

L'œil du Loup, Daniel Pennac

Dans un zoo, un enfant et un vieux loup borgne se regardent, œil dans l'œil. Chacun y découvre la vie de l'autre, en Alaska et en Afrique. Un roman de vie et une belle histoire d'amitié

J'ai peur des mauvaises notes, Florence Dutruc-Rosset (coll. C'est la vie Lulu !)

Lulu rapporte son contrôle d'histoire : c'est une catastrophe... Elle n'arrive pas à retenir ses leçons. Ses parents décident de l'emmener au musée, dans un château. Réussira-t-elle le prochain contrôle ?

Aghali berger du désert, Odile Weulersse

Aghali surveillait un troupeau quand une chamelle au museau blanc disparaît... Aghali est prêt à tout pour la retrouver, même s'il doit s'aventurer au péril de sa vie dans le désert brûlant du Ténééré. Va-t-il la retrouver ?



L'Étalon Noir, Walter Farley (série)

Une belle histoire d'amitié entre un jeune garçon et un grand cheval noir.

Album

Le Prince Tigre, Chen Jiang Hong (Chine)

Dans la forêt, une tigresse a perdu ses petits, tués par des chasseurs. En colère, elle attaque plusieurs villages. Pour l'arrêter, une voyante conseille au roi de lui donner son fils Wen. La tigresse va-t-elle l'accepter ? Ses parents vont-ils décider de le retrouver ?

RD 77

Bande dessinée

Alerte à la Plantaline, Yvan Pommaux et Philippe Masson, collection Marion Duval
Sensibilisation à la protection de l'environnement. Un grand-père maniaque de l'écologie crée une plante qui pousse à vue d'œil pour combattre la pollution... mais elle envahit rapidement la ville. Marion, Aline et Fil vont-ils réussir à l'arrêter

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont visité l'huilerie.

La classe de CM1/CM2 nous explique comment fonctionne l'huilerie

Le vendredi 21 mars nous sommes allés à l'huilerie de Revel qui a été remise en état en 2003.

Quand nous sommes arrivés, un monsieur nous a pris en charge et nous a expliqué le fonctionnement de l'huilerie qui est ouverte de Janvier à fin Mars.

1^{ère} étape : Il faut prendre des cerneaux de noix qui sont broyés, écrasés sous une meule de deux tonnes ce qui a donné une pâte compacte.

2^{ème} étape : Une fois que les cerneaux de noix se sont transformés en pâte compacte, on l'a transférée dans une chauffeuse qui brûle au feu de bois. Un axe tournait pour mélanger la pâte. Ensuite on l'a retirée de la chauffeuse et on l'a mise dans une caisse.

3^{ème} étape : On a mis la pâte dans des filtres en toile, puis ensuite on l'a mise dans un pressoir qui l'a pressée grâce à un système de balancier.

4^{ème} étape : On a récupéré le tourteau (la pâte mais sans jus) qu'on a cassé pour refaire une fois le cycle qu'on vient d'opérer.

Recette : avec 5 kilogrammes de noix on a obtenu 2 kilogrammes de cerneaux et au final 1 litre d'huile.

Cette journée-là, nous avons appris comment faire de l'huile.

La classe de CM1/CM2

Inscription des nouveaux élèves à l'école maternelle.

Cette année, les enfants nés en 2005 pourront être admis à l'école maternelle. Pour cela, les parents doivent tout d'abord inscrire leur enfant en mairie (tél : 04 76 89 82 09).

Ensuite, l'admission des nouveaux élèves à l'école maternelle se fera sur rendez-vous avec le directeur de l'école. Téléphone : 04 76 89 80 24 ou adresse électronique : ce.0383205c@ac-grenoble.fr

Lors de ce rendez-vous, les parents devront apporter les pièces administratives suivantes :

- ▶ certificat d'affectation délivré par la mairie.
- ▶ livret de famille, pièce d'identité ou copie d'extrait d'acte de naissance.
- ▶ document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge. (antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique).

Restant à votre disposition,

Le directeur,
Stéphane Jacquier



**Décoration textile
d'aménagement**

**Anne-Gaëlle GAUDARE, décoratrice
(les Faures, Revel)**

vous propose ses services pour
la création et la confection de vos décors.

- rideaux, voilages, stores
- recouvrement de sièges et canapés
- habillage du lit et de la table...
- création d'ambiance et de style

Atelier / Show-room
2 allée du jayot 38330 Montbonnot st Martin - Tél: 04 76 77 49 48

La vie Reveloise

État Civil...

Naissances :

- ✂ BORÉ Anya, Marina née le 27 janvier 2008
- ✂ BERTHIER Maïa Elisa Louki née le 11 mars 2008
- ✂ DEVIENNE Nolan né le 15 mars 2008
- ✂ JACQUELIN Arthur Armand Marthin né le 20 mars 2008

Mariages

- ♥ POIROT Lionel André Philippe et HOENICKA Marisel le 31 mars 2008

Décès

- ✂ DUPRAZ Thomas décédé le 13 janvier 2008
- ✂ VUILLERMET Benoît décédé le 13 janvier 2008

L'envol de la Gelinotte

Nous avons eu le plaisir de rouvrir la Gelinotte le premier mai. Mon fils Rodolphe et ma nièce Maude ont pris les rênes de cette belle histoire qu'est et qu'a été la Gelinotte, restaurant ouvert en 1959 par les Famille Planet-Bourgeat.



Notre but : ouvrir au moins 300 jours par an et vraiment créer un restaurant de Campagne pour nos amis des environs et de Revel. Vous pouvez consulter notre carte sur le site web <http://www.lagelinotte.fr/>.

Nous exploitons déjà le www.le5.fr et www.caffeforte.fr et sommes restaurateurs depuis plus de 35 ans, nous aimons les contacts et les bonnes caves alors ...

Les devises de nos restos de Grenoble sont depuis plus de 15 ans :

- ☞ "Vive le développement durable!! Economisons l'eau! Mangeons sain et faisons travailler les agriculteurs de chez nous !!
- ☞ Tous nos légumes de saison viennent de chez Eric Giraud de Gières qui pratique une agriculture raisonnée appellation "Terres d'ici".

Nous continuons notre combat!

- ☞ Vive le Tibet Libre!
- ☞ Women will rule the world!"

On vous attend ! A bientôt

Pierre Pavy

RevelGaz infos

Vous trouverez ci-dessous une mise à jour de notre comparatif RevelGaz, avec les derniers prix constatés.

La période Printemps-Eté est propice au changement de fournisseur de gaz propane ... (3 membres de notre collectif ont fait ce choix ces 2 dernières années).

Entreprendre vos démarches au moins 3 mois à l'avance :

Lire les conditions de résiliation de votre contrat actuel, et si votre contrat n'est pas arrivé à terme, estimer si les coûts de résiliation anticipée seront couverts par l'économie réalisée avec le nouveau fournisseur.

Prendre contact avec le nouveau fournisseur, pour que celui-ci valide l'implantation de votre nouvelle cuve.

Envoyer un courrier de demande de résiliation de votre contrat actuel (en recommandé avec accusé de réception), en précisant à votre fournisseur d'interrompre les livraisons automatiques (si vous aviez opté pour ce mode), en effet des frais de pompage du gaz restant dans la cuve au moment de son remplacement peuvent vous être facturés.

Planifier la date de remplacement de votre cuve en fonction de son pourcentage de remplissage actuel, et de votre consommation estimée dans les semaines ou mois à venir.

Pour la plupart des fournisseurs, c'est le même prestataire qui procède à l'enlèvement de l'ancienne cuve et à la mise en place de la nouvelle, le même jour.

Prévoir l'intervention d'un plombier le même jour pour le raccordement de votre installation à la nouvelle cuve.

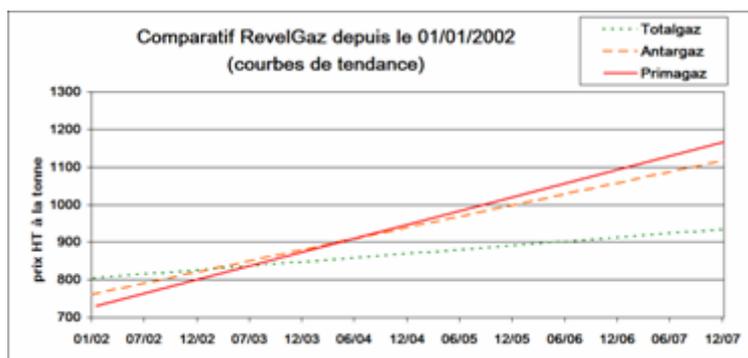
Il ne vous reste plus qu'à ressemer du gazon s'il s'agissait d'une cuve enterrée...

Derniers prix signalés par les membres du collectif RevelGaz (en Euros HT/tonne, livraison automatique) :

Totalgaz : 989,97 (livraison le 04/04/2008)

Antargaz : 1135,99 (livraison le 07/04/2008)

Primagaz : 1162 (livraison le 31/03/2008)



Rencontre avec un des membres du jury du prix du livre inter 2007

Mais qu'est ce qui a pu le pousser à « avaler » 10 livres imposés en 2 mois?

C'est ce que Thierry Mazille a accepté de nous expliquer lors d'une soirée organisée par la bibliothèque à la grange Freydane.

Un jour de 2006, il a décidé, par jeu (ou par passion?), de postuler au jury du Prix du Livre Inter.

Pourquoi le prix du livre inter?

Parce que ce prix est avant tout un prix littéraire populaire.

Créé par Paul-Louis Mignon en 1975, le jury de ce prix est composé d'auditeurs de France Inter.

Pour devenir, l'espace de 2 mois, membre de ce jury, il suffit d'envoyer un courrier, genre lettre de motivation.

Il « suffit » mais seules 24 personnes seront élues par les journalistes de France Inter sur environ...5000 candidatures.

La première tentative de Thierry s'est soldée par un échec. Il avait écrit sa première lettre dans le style standard voire banal, et visiblement ce n'est pas ce qu'attendait le jury.

Mais le projet avait fait son chemin et l'année suivante, Thierry a récidivé avec une lettre d'un tout autre genre, beaucoup plus personnelle. Cette lettre racontait comment sa mère lui avait passé sa passion de la lecture en lisant dans les toilettes, seul endroit où elle trouvait le temps de lire, ce qui se conçoit quand on sait que la fratrie était au nombre de 10 chez la famille Mazille.

Et c'est lors de cette 2ème tentative que Thierry est devenu pour l'année 2007 membre du jury du prix Inter avec 12 autres femmes et 11 autres hommes. Les membres sont choisis pour représenter au mieux les auditeurs de France Inter, équilibre par région, large éventail des âges, équilibre hommes femmes...

Le travail du jury consiste à lire 10 livres en 2 mois, dont on ne connaît pas les titres avant les recevoir pour ensuite défendre en huit clos, plusieurs heures durant, son ou ses titres préférés.

Ce travail a été parfois fastidieux: Peu de temps, styles avec lesquels on n'accroche pas, prise de notes pour collecter les arguments pour le livre qu'on a préféré mais aussi contre le livre qu'on a détesté.

Enfin le jour J arrive: Du dimanche midi au lundi midi, ce sera du non-stop dans les locaux de France Inter.

Accueilli et présidé par Camille Laurens, après l'exposé du programme des 2 jours, le jury s'enferme de 15 à 19 heures, les 24 membres réunis autour d'une même table pour délibérer et sélectionner le titre de l'année.

Il faut prendre la parole judicieusement et argumenter le plus efficacement possible. A l'issue d'un premier tour de table, 2 ou 3 livres sortent du lot.

Pas de chance pour Thierry, son préféré est éliminé et celui qu'il a détesté est dans le lot final. Vite, il faut se relancer et argumenter pour son outsider. Pris dans l'action, Thierry

s'est vu défendre sa position comme si sa vie en dépendait, simplement pour éviter que le livre qu'il avait si peu apprécié ne soit retenu.

En 2007, au 3ème tour du scrutin, à l'unanimité, ce fut « OUEST » de François VALLEJO qui fut élu.

Une fois la sélection terminée, le côté festif commence: visite des locaux de France Inter, échange avec les journalistes autour du dîner, présence dans le studio lors de l'annonce du prix le lundi 4 juin 2007, interview des membres du jury en direct.

Ces 2 jours furent à la hauteur de la réputation de France Inter. L'accueil fut exceptionnel, tout avait été préparé avec un maximum de convivialité et de professionnalisme.

Thierry ne pourra plus postuler pour être à nouveau membre du jury du livre Inter, c'est la règle.

Mais, l'idée est venue de créer une nouvelle rubrique « le coup de coeur de Revel Dialogue » pour présenter un livre, le faire connaître à tous si on l'a particulièrement apprécié. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.

Faites-vous connaître à la bibliothèque.

Bonne lecture à tous.

Geneviève et Sophie

rassemble (ski , chaussures, sac à dos...). Le temps que nous arrivions pour le récupérer, le son sac à dos gris et orange de marque décathlon a disparu. Gants, bonnet, baladeur MP4... mystérieusement envolés et vu que le sac était marqué à son nom au marqueur indélébile l'erreur ne peut être fortuite et l'acte de vol bien volontaire.

Malgré les relances répétées de Yann les sorties suivantes, le sac et son contenu restent introuvables. On peut donc légitimement penser soit que le jeune voleur s'est bien caché de ses parents, soit qu'ils sont complices, ce qui est plus grave encore.

Si donc vous voyez chez vous ce baladeur de provenance inconnue, nous vous recommandons une petite explication familiale et par discrétion, nous vous laissons reporter le sac et son contenu à la mairie qui nous préviendra.

En espérant que ce genre de comportement ne se reproduise plus sur notre commune.

Patrick Séon

Coup de cœur

Un livre, une musique, un film... autant d'occasions à saisir pour partager ensemble ce qu'on a aimé, ce qui nous a touché, nous a émus mais également ce qui nous a déçu, déçu, voire ce qu'on a détesté. Cette nouvelle rubrique est pour vous. Offrez vos coups de cœur ou vos coups de sang et partagez les dans Revel dialogue. Voilà une belle occasion pour en reparler ensuite ensemble, au café, au marché, lors d'une fête ou encore sur le Web. Parler d'un livre ou d'un film, c'est aussi parler de soi et découvrir qui est l'autre qui peut être n'a pas apprécié ce qui a pu nous émouvoir.

« Présent » de Jeanne BENAMEUR

Oui, c'est un livre qui parle de l'Education Nationale et vous me direz que tout a déjà été dit. Mais il ne s'agit pas d'un essai sur le corps enseignant, de ses attentes ou de ses difficultés au regard des textes de loi qui s'empilent. Non, il est question ici de faire vivre et parler le corps des enseignants. Benameur brosse le portrait de tous les acteurs d'un collège de banlieue. Une professeur des sciences de la vie et de la terre, une proviseur, des élèves dont le parcours tortueux nous interroge ou encore le père d'un élève, représentant des parents d'élèves convoqué lui

Rappel des horaires de tolérance pour les activités bruyantes.

	MATIN	APRÈS MIDI
Lundi au vendredi	8h / 12h	14h / 19h30
Samedi	9h / 12h	15h / 19h
Dimanche et jours fériés	10h / 12h	Repos

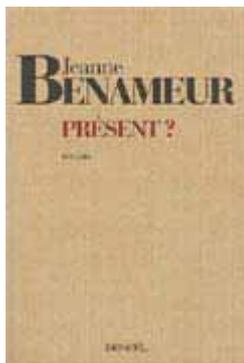
Recherche MP4

Je pensais que Revel était un village paisible avec des habitants tous dotés d'un sens civique, jusqu'à ce samedi du mois de janvier.

18h, retour de la sortie ski, mon fils recharge ses affaires du car et les



aussi à participer au conseil de classe de fin d'année. C'est le rendez-vous central du livre. Les mots nous conviennent également à ce conseil de classe programmé. Il s'agira de jeter les dés, décider des orientations qui semblent dessinées d'avance. Benameur, ligne après ligne invite les mots pour affiner les choix des uns et des autres. Le livre entier palpite, respire, s'éveille et nous invite à nous glisser « entre » les mots .



Galerie de portraits. Les acteurs du collège sont tenus à leur rôle. Mais tout s'intrique, se mêle, se perd et se reprend. Les émotions intimes et l'envie de faire, les préjugés, les règles, les points d'interrogation. Ce collège donne l'impression d'un bateau échoué sur une plage. Et chacun des acteurs, selon sa propre vision du monde tente d'imaginer comment le rendre à la mer.

Pour s'embarquer. Y croire.

Présent n'est pas une chronique de la vie scolaire. J. BENAMEUR fait respirer chacun de ses personnages (mais aussi ses lecteurs) à sa mesure pour lui permettre d'atteindre sa propre ligne d'arrivée. En refermant le livre, on est plus curieux, plus ouvert. Il faut juste se laisser prendre.

Je vous y invite : Jeanne BENAMEUR, Editions Denoël.

Thierry Mazille

Dépannages Informatique

à domicile

Déplacement offert sur Revel

Ivan MACHETTO

La Bourgeat - REVEL

N° SIRET:43316046200027

04 76 89 85 66 / 0678 807 237

Stage de Guitare

Du 25 au 29 août à Revel

avec Monica Hönle Professeur de guitare
diplômée d'Etat.

Stage de danse Folk

Du 25 au 29 août 2008 à Revel

avec Sylvie Hönle Professeur de danse
diplômée d'Etat.

Contact : monica.hoenle@orange.fr

04 76 41 31 43

Butin de voyage de 5 Revelois

Murzuk, 28 mars 2008, dernier bled avant la grande traversée du désert Libyen.

Notre plongée est immédiate dans cet océan d'abord blanchâtre puis jaune orangé. Les cordons se succèdent maintenant sans relâche. Les dunettes semblent vaguelettes face aux géantes qui surgissent bientôt. Cheminer au cœur de ces espaces vierges et silencieux est un plaisir indescriptible.

L'horizon recule à mesure de notre progression, la trace se faufile avec humilité dans ces sables infinis, s'agrippe en douceur sur les crêtes vertigineuses (plus de 200m de haut), bascule dans le vide, enjambe une succession interminable de nouvelles dunes émergeant du désert.

Et voici encore et toujours de nouveaux cordons, de nouvelles formes, de nouvelles surprises. Un mirage ? Non un lac ! Au pied d'une dune immense qui s'interdit de le combler... miracle ?

Le temps s'est envolé dans la poudre d'or... Le temps ? quel temps ? quel jour ? où suis-je ?

Quelle émotion d'assister chaque matin en direct à l'éveil du désert dans une lumière pure et transparente. C'est d'une beauté absolue. Et le soir... thé à la main, une extravagante piste aux étoiles sur le campement, délurée, sans limite !

Sous le soleil de midi la dune prend sa couleur de neige. 3 skieurs godillent... hallucination ? Non ! Simple clin d'œil de grands enfants à nos montagnes. Eclats de rires !



Murzuk, Akakus, Ubari, qu'en pensent ceux qui sur-vivent de ci de là au gré des rares puits ? Oublions les clichés de nos médias. Savourons leurs maximes !

DE PENSER - BEAUCOUP
POUR LE CAMP (ARGENT)
ET TRAVAILLER PLUS.
POUR GAGNER PLUS.

-JE CROIX QU'IL FAUT
CONTER SUR M^R KHADAFI
-M^R KHADAFI EST FREQUENTABLE. IL DEVINT
LIGUEUR DE L'AFRIQUE. HISTORIEN DE FORMATION.
IL OUVRE LES PORTES A TOUT LE MONDE. BEAUCOUP
DES PAYS FRAPPENT A LA PORTE DE M^R KHADAFI
PARCE QU'IL YA BEAUCOUP DU PÉTROLE.

-NOUS VOULONS ENCORE VIVRE DANS
UN MONDE SANS GUERRE ET SANS
VIOLENCE, UN MONDE OU LES RESTO
URCES NE SERONT PAS GASPI LLES PAR
DES PRATIQUES SANS BUT. NOUS CHER
CHONS ENCORE UNE GUERISON DE LA
BLESSURE. ESPRIT CORPS DE LA PSYCHE,
HUMAINE GRÂCE A LAUELLE LA RELIGI
ON ET LA SCIENCE POURRAIENT COHABITER
DANS UN MONDE UNIFIER.
PAR DESSUS TOUT, NOUS VOULONS
SAVOIR CE QU'IL YA AU DELA DE LA
MORT.

-QUE LE TOURISME
CONTINUE TOUJOURS
DANS UN
PARTENARIAT
DURABLE



L'AUTEUR

Association SKPAD (04 76 89 84 62)

L'avis revelois

Né à Revel , néo revel(ois).

Les élections sont maintenant derrière nous. Elles ont révélé certaines « frustrations », certains désaccords. Dans toute communauté, il est difficile de contenter tout le monde, c'est là qu'intervient la fameuse règle de la majorité, qui tente tant bien que mal de satisfaire le plus grand nombre. Lors de la réunion de présentation de la nouvelle équipe ou au cours de discussions s'est exprimée l'idée qu'il y aurait une différence notable entre les « nés-à-Revel » (les revelois de souche) et les « néo ».

J'avoue avoir été un peu surpris de cette distinction. Pour être considéré comme « vrai » revelois, que faut-il faire ? Être né à Revel ? Y vivre depuis x années ? Combien de temps pour prétendre à l'intégration ? 10, 20, 30 ans ? Ou bien être revelois depuis 1, 2, 3 générations ? N'est-ce pas là reproduire une idée qui s'exprime parfois à l'échelle nationale ?

J'ai la chance d'habiter Revel depuis 11 ans. J'y trouve une douceur de vivre et une ambiance très agréable : des associations pour grands, petits et moins jeunes, des fêtes et des manifestations qui ponctuent l'année, des commerçants et un marché chaleureux où l'on peut facilement passer une heure à faire la queue patiemment en papotant.

Nous vivons dans un village animé par une réelle dynamique. Revel n'est pas un village-dortoir où s'installent au vert ceux qui travaillent en bas. Il y a pour une bonne partie d'entre eux la volonté de s'investir dans la vie du village. Combien de villages « meurent » justement faute de ces nouveaux venus ? Ce qui compte vraiment, n'est-ce pas d'être là où l'on se sent bien ? Et dans ce cas, quelle est l'importance d'être né ici où ailleurs ?

Enfin : comment peut-on être fier d'« être né quelque part » ? Le lieu de naissance étant toujours le fait du hasard, il paraît difficile d'être fier d'un fait qui nous échappe. Être fier d'être français, revelois ou « Ch'tis » me semble une erreur. On peut juste être heureux de vivre dans le Nord, dans le Sud ou bien à Revel en essayant, chacun à son échelle, de FAIRE VIVRE cet endroit. Et peu importe alors d'où l'on vient !

Ph. Vincent

Remerciements

Revéloises et Revélois, les membres d'Une alternative pour Revel vous présentent leurs remerciements pour la confiance que vous leur avez accordé le 9 mars.

Les résultats ne nous ont pas permis de vous représenter au sein du conseil municipal. Notre désir de nous investir pour notre village étant toujours aussi fort, nous avons décidé de fonder une association qui a pour but de favoriser l'information, le dialogue et la concertation de la population sur les sujets de développement, d'investissement et de découverte de la commune. Encore merci à tous ceux qui nous ont accordé leur confiance.

Toute l'équipe : Une Alternative pour Revel

Revel pour tous (une association pour faire entendre votre voix)

Dans notre petit village, il n'est pas toujours facile, pour ceux qui le désirent, de s'informer et de suivre le développement de notre commune. Il n'est pas non plus facile pour le conseil municipal déjà très sollicité de s'imposer une surcharge de travail en informant en détail ses habitants. Lors de la réunion de l'élection du nouveau conseil municipal, le sujet de la concertation avec la population sur les projets qui engagent la modification de notre cadre de vie à été évoquée. Et il en est ressorti une grande difficulté de la part des élus de faire participer la population aux projets de développement et d'investissement de Revel. C'est pour cela que, comme nous l'avons proposé le jour de l'élection du conseil municipal, nous fondons une association qui aura pour but de permettre aux Revélois de s'informer, découvrir, participer, dialoguer, suggérer et apporter leurs avis, leurs désirs, leurs connaissances et leurs expériences personnelles sur les sujets qui leur tiennent à cœur.

Philippe GIROUD

Quel avenir voulez vous pour Revel ?

Nous sommes plutôt content de la gestion passée par nos élus, qui ont su nous apporter des progrès importants. Mais récemment j'ai découvert l'ampleur du projet de re-développement de l'espace Guimet. C'est vrai qu'on sait qu'il y a eu une réunion publique, mais il semble que la majorité d'entre vous, comme nous, n'y a pas assisté. Peut-être avez-vous pensé (comme nous) que les bâtiments vétustes de l'espace Guimet ont besoin d'être rénovés, que nous avons besoin de nouveaux locaux. Le progrès est important, on le veut tous. Et très pris entre boulot et famille nous faisons confiance à nos élus. Mais savez-vous ce que nos élus proposent ? C'est parce que j'ai découvert que mes voisins étaient aussi mal informés que moi que je trouve important de relever cette question dans le Revel Dialogue.

L'espace Guimet est un endroit très important pour tout le village. C'est notre lieu de rencontre, de fête, de pique-nique, de jeux d'enfant. C'est notre poumon vert au centre village, où il y a l'ambiance de montagne, d'espace et de détente. Cet espace donne le ton, l'esprit du village.

Personnellement je trouve plus que regrettable que les logements sociaux y seront placés pour l'enfermer. Mais au-delà des bâtiments prévus, savez vous qu'un parking sera construit sur l'espace vert avec accès à partir de *la petite route du Sauzet*? De là, un chemin piéton (évidemment illuminé) *coupera l'espace vert en deux* pour rejoindre les bâtiments de l'espace Guimet.

L'espace Guimet est une des grandes richesses de Revel. Je me demande si nous avons oublié la chance que nous avons de profiter de cet espace encore empreint d'esprit campagnard. Que diront les générations futures ? Que nous avons su faire du progrès dans une optique de développement durable, ou que nous avons fait du gâchis ? Voulons-nous y construire des bureaux du CCBB ? Prenons-nous ces décisions qui changeront Revel pour toujours en toute connaissance de cause ?

Ensuite il me semble que la circulation routière à Revel n'est pas bien maîtrisée. Avec des constructions il y a toujours plus de voitures. Les voiries restent étroites, avec beaucoup de virages et peu (ou aucune) protection pour des piétons. Donc nous assistons à un danger

routier de plus en plus important. Malgré les deux ralentisseurs au centre village les voitures roulent vite. Malgré le sens unique dans la petite route du Sauzet, ce chemin reste très dangereux pour les nombreux piétons. Je reproduis ici une partie du document gouvernemental sur les « savoirs de base en sécurité routière »

Le piéton : la personne la plus exposée.

En cas de choc :

- à 30 km/h, les blessures les plus fréquentes sont des contusions légères avec une probabilité de 15 % d'être tué. La probabilité d'être tué est très forte en cas de pare-buffles ;
- à 40 km/h, apparition de cas d'invalidité et de cas mortels avec une probabilité de 30 % d'être tué ;
- à 50 km/h, invalidité et cas mortels fréquents avec une probabilité de 60 % d'être tué ;
- à 60 km/h, probabilité de 85% d'être tué ;
- à plus de 60 km/h, probabilité proche de 100 % d'être tué.

Le Cycliste : c'est une personne exposée autant que le piéton en cas de collision avec un autre véhicule.

Je demande aux élus une vraie réflexion sur la circulation dans l'ensemble du village, et une réflexion sur l'impact des voitures supplémentaires avant toute construction. En plaine, nous voyons de plus en plus de pistes cyclables. Pourrions-nous prévoir des axes « verts » sécurisés pour piétons (ou VTTistes) autour du village ? Souhaitons-nous un transport en commun pour nous aider à laisser nos voitures chez nous ? Si oui, avons-nous besoin d'un (ou des) parkings relais ? Je trouve que nous devons réfléchir sur ces questions maintenant, et les intégrer dans nos plans pour l'espace Guimet. Souhaitez-vous emmener beaucoup plus de circulation dans la petite route du Sauzet, le seul axe (quasi) vert au village ? Souhaitez-vous faire une boucle supplémentaire à chaque fois que vous voulez vous garer pour visiter les locaux de l'espace Guimet ? Comment ferez-vous avec vos enfants malades si vous ne pouvez plus vous garer à côté du médecin ? Voulons-nous augmenter la circulation autour de l'école maternelle ?

Quel avenir voulons-nous pour Revel ? Je vous invite de consulter les plans à la mairie vous-même. Je trouve que nous sommes à un tournant très important dans l'histoire de notre village. Je vous appelle à une vraie réflexion sur l'avenir du coeur vert de Revel.

Halina Stanley et Andy Fitch

Nous, les riverains au Sauzet, souhaitons travailler avec nos élus à l'élaboration d'un

projet plus vert, plus pratique, plus dans une optique de développement durable, pour tous les gens de Revel.

Marc Paquet; Nathalie Di Bella; Marie-Blanche Troux; Magali Chapuis; Pascale Carrera; Guy Carrera; Roger Giroud; Frédéric et Caroline Geromin; Franck Giroud; Agatino Di Bella ; Taillebourg; Elsa Spinelli, Michel Fabre; Corinne Giroud; Peuzin; Jacqueline Marcoz; Ungauer; Julien Troux; Nicole Jacquet; Catherine Roussot.

réalisés au cours des 20 dernières années se sont bien intégrés.

Cette réflexion globale a permis d'appréhender l'ensemble des projets à réaliser avec le maximum de précaution en prenant le temps de la réflexion et de la concertation avec :

- une intégration paysagère du site
- la sécurité
- la prise en compte du développement durable



La réponse du maire

Votre courrier appelle bien sûr une réponse car les nombreuses interrogations que vous posez ont été les nôtres lors de l'élaboration du projet de l'Espace Guimet.

A l'origine du projet, la cantine et la forte progression des effectifs impliquant à moyen terme la saturation de l'actuel bâtiment situé au centre de l'Espace Guimet.

L'Equipe Municipale, avant d'engager tout changement, a souhaité une réflexion globale avec la population.

En effet, cet espace aux qualités paysagères et patrimoniales exceptionnelles est particulièrement investi par les revélois. C'est ici que se passent l'ensemble des fêtes du village, que l'école vient faire du sport et que de nombreux Revélois viennent pratiquer des activités à l'intérieur des bâtiments ou sur les plateaux sportifs. C'est un espace remarquable et sensible. Les différents aménagements

- la préservation du patrimoine

Ce projet a fait l'objet d'une étude approfondie avec un bureau d'étude, 3 réunions publiques ont été organisées et il a été relayé dans le Revel Dialogue à de nombreuses reprises, entre 2004 et 2008, n° 66, 67, 70, 72, 73, 74, 75 et 76.

Il est tout de même dommage que vous réagissiez si tard en reprochant aux élus d'avoir mal informés.

Il est vrai que l'on peut toujours faire mieux en matière d'information mais quand elle est largement diffusée, ne pensez-vous pas qu'il est aussi du devoir du citoyen de lire le Bulletin Municipal, de se rendre aux réunions de concertation, de venir en mairie consulter les études réalisées, ou encore de prendre rendez-vous avec le maire pour se faire expliquer le projet. De nombreux Revélois l'ont fait.

Le **projet de logements sociaux** a émergé durant l'étude et a été largement discuté. Il faut savoir que de nombreuses demandes de

logement émanant de familles revéloises sont adressées en mairie et ne peuvent être satisfaites. Il est du devoir d'une municipalité de répondre à ce besoin, notre retard est important dans ce domaine.

Concernant leur localisation, la mairie ne dispose pas d'autre terrain. L'intégration paysagère, l'architecture choisie, l'harmonisation avec le bâti existant ont été particulièrement soignés.

L'Espace Guimet était le seul lieu disponible. Nous aurions pu renoncer, mais vu le prix du foncier à Revel, cela impliquait que toutes les demandes étaient renvoyées sur l'agglomération grenobloise, rejetant de fait de Revel les familles à revenus modestes : Ce n'est pas notre conception de la solidarité.

Concernant la sécurité, la voirie desservant vos habitations est comme toutes les voiries une desserte communale. Vous la qualifiez de « rue verte », mais toutes les voiries communales ne sont-elles pas des axes verts ? Je comprends votre préoccupation concernant la sécurité. C'est d'ailleurs à partir de ce critère qu'ont été « sorties » les voitures de l'Espace Guimet afin de sécuriser la circulation des piétons autour des bâtiments accueillant l'ensemble des activités.

Le stationnement actuel est anarchique et la sortie de l'Espace Guimet réellement dangereuse.

Vos tableaux concernant la sécurité des piétons s'appliquent aussi quand ils ne sont pas proches de chez vous. Ce n'est pas parce que vous n'êtes pas concernés par le problème qu'il n'est pas réel et urgent à traiter. Un projet d'aménagement de la sortie actuelle à côté de la grange Freydane avait été initialement envisagé avec la DDE qui l'a finalement refusé car il aurait renforcé et officialisé un danger existant.

Concernant le trafic envisageable sur la voie du Sauzet, il est vrai qu'il va augmenter, que des aménagements de sécurité devront être réalisés, notamment pour réduire la vitesse excessive de certains conducteurs inconscients, mais restons raisonnable, ce ne sera pas la « Rocade du Sauzet ». Les activités proposées sur le site sont échelonnées sur la semaine et

dans la journée ; il n'y aura donc pas d'affluence massive.

En conclusion, comme vous pouvez le constater ce projet a fait l'objet d'une importante réflexion et l'avenir de Revel et de ses habitants a vraiment été pris en compte.

Je regrette vos absences aux réunions de concertation et déplore votre réaction sur un projet d'intérêt général.

Bernard MICHON - Maire de Revel

Election Municipale 2008

Je remercie tous les Revéloises et Revélois qui m'ont apporté leur soutien à ma candidature aux Elections municipales de mars 2008.

Le score honorable de 40 % des bulletins exprimés ne me permettra malheureusement pas de défendre mon projet et mes idées au sein de la nouvelle équipe municipale mais la présence de 3 listes a eu au moins le mérite de faire naître un véritable débat public sur la vie municipale et les projets à venir.

Cette élection révèle également qu'une bonne partie de la population Revéloise adhère au concept de démocratie participative et souhaite pouvoir s'exprimer, voir influencer sur toutes les décisions et orientations importantes qui engagent l'avenir de notre village.

La concertation, la communication et le débat public ont été des thèmes majeurs de la campagne municipale. La nouvelle équipe devra bien sûr en tenir compte tout au long de son mandat. Elle s'y est d'ailleurs engagée lors du dernier conseil municipal ...

Mais il y a peut être de nouveaux outils à mettre en place pour favoriser la communication, le débat d'idées, voir pour permettre l'intégration de non élus dans les différentes commissions municipales sur des projets bien ciblés.

J'invite toute les personnes sensibilisées au concept de « démocratie participative » à se rencontrer pour trouver le moyen de pérenniser le débat public qui est né à la veille de ces élections.

Revenement vôtre,

P. Desbuisson

Petites annonces

- 👉 Co-voiturage : Je propose d'effectuer en commun les trajets entre Revel et la zone d'activités Inovalée à Montbonnot.
matin : Revel 7:30 ==> Montbonnot 8:00
soir : Montbonnot 17:30 ==> Revel 18:00
Michel Cuisson : 06 74 08 04 79
michel.cuisson@schneider-electric.com
- 👉 A vendre : Pompe piscine état neuf jamais servi. Puissance 1.4 ch débit 14 m3/h.
Prix : 200 euros
Filtre a sable occasion. Diametre / 60 cm.
Prix : 50 euros Contact 06 70 21 86 22
- 👉 NE JETEZ PAS VOS GUIDES ROUGES MICHELIN !
Recherche guides annuels Michelin "hôtels-restaurants", de 1900 à 2000. 06 73 48 42 22
- 👉 Futur Bachelier recherche pour la rentrée de septembre un poste commercial en entreprise à raison de 2 jours par semaine dans le cadre d'une formation BTS Négociation et Relation Commerciale en alternance. 06 75 52 32 59
- 👉 Donne chatons noir et blanc à poils longs disponibles en juin.
Contactez-nous au 04 76 89 85 81.
- 👉 Ai trouvé dans un fossé un outil électrique professionnel appartenant à Turenne (seule indication portée sur la mallette). Ne sera pas donné au premier Turenne venu! Contactez-moi au 04 76 89 85 81.
- 👉 Vend C3 Pack ambiance. Essence, 1.4. Excellent état. Année 2002. 76500 km. + 2 pneus neige. Prix : 4600 Euros. Renseignements au 06/81/33/93/24
- 👉 Gîte 2 étoiles à louer ! Notre gîte est totalement indépendant et entièrement équipé. Capacité d'accueil : 2-4 personnes. 2 grands lits, 1 salle de bain avec douche, 1 grande terrasse avec salon de jardin, 200 m² de jardin. Location possible pour 1 nuit, 1 week-end ou à la semaine. Contact : 04.76.89.12.90 jose.delgado@club-internet.fr
<http://jose.delgado.club.fr>
- 👉 Jeune femme propose ses services auprès de personnes- âgées pour soin d'hygiène et réconfort. 9 ans d'expériences à domicile et maison de retraite. Chèque emploi service accepté. Contact 06.07.19.42.62
- 👉 Vends piscine armature tôle occasion à démonter. Hauteur 1.20 mètre, diamètre 4.00mètres, accessoires fournis (pompe, filtre, échelle, bâche de protection + liner neuf non déballé). Prix:300euros. Tel : 0476898292 ou 0683192809.
- 👉 Jeune lycéen cherche petits travaux d'exterieur (jardinage, tonte) ou garde d'enfants. Contact: Gregoire Germain au 06080705532 ou 04 76 89 82 92
- 👉 Les beaux jours arrivent pour vous relaxer dans votre jardin vds une jolie balancelle 3 places confortable, stable avec ses tubes de gros diamètre prix 35 € tel 04 76 89 83 16
- 👉 Famille habitant les roussets cherche une personne pour effectuer 4 heures de ménage/repassage par semaine. Tel 04 38 02 06 72





Agenda

Mai

- ☞ Mercredi 7 à Freydière Championnat académique de VTT
- ☞ Jeudi 8 à Freydière Trophée régional des Jeunes Vététistes : Trial, descente
- ☞ Jeudi 15 mai Déjeuner de printemps avec le Perlet
- ☞ Samedi 17 Espace Guimet et salle de l'Oursière Veillée en Belledonne avec atelier pain, repas, et spectacle
- ☞ Samedi 1^{er} stage adulte travail du bois avec la Fraise des Bois
- ☞ Dimanche 18 sur la place Vide Grenier avec les Comité des Fêtes
- ☞ 28,29 et 30 à Cassis Escapade pédestre dans les calanques avec le Perlet
- ☞ Samedi 31 mai Spectacle de théâtre adulte - les 3 mousquetaires

Juin

- ☞ Dimanche 1^{er} Spectacle de théâtre enfants - Peter Pan
- ☞ Samedi 14 Fête de l'été
- ☞ Vendredi 20 Spectacle Hip-Hop
- ☞ Vendredi 29 Concert de guitare

Juillet

- ☞ Samedi 5 espace Guimet Vogue avec bal et feu d'artifice

